BNP PARIBAS B INVEST

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit belge à compartiments multiples
Société anonyme

OPC ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE

Rapport semestriel au 30/06/20

N° d'entreprise : 0443.950.984

BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 4
1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 4
1.2. RAPPORT DE GESTION 7
1.3. BILAN GLOBALISE 16
1.4. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE 17
1.5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION 18
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BALANCED 20
2.1. RAPPORT DE GESTION 20
2.2. BILAN 21
2.3. COMPTE DE RESULTATS 22
2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 23
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BOND BELGIUM 30
3.1. RAPPORT DE GESTION 30
3.2. BILAN 31
3.3. COMPTE DE RESULTATS 32
3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 33
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BOND EURO 38
4.1. RAPPORT DE GESTION 38
4.2. BILAN 39
4.3. COMPTE DE RESULTATS 40
4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 41
5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL EQUITY D 47
5.1. RAPPORT DE GESTION 47
5.2. BILAN 49
5.3. COMPTE DE RESULTATS 50
5.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 51

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège social

Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Date de constitution

26 avril 1991 sous la dénomination G-INSTITUTIONAL FUND. Dénominations successives : FIM INSTITUTIONAL FUND (1999), BNP PARIBAS B INSTITUTIONAL I (2010). Dénomination actuelle depuis le 1er avril 2016.

Dénomination

BNP Paribas B Invest

Forme juridique

Société Anonyme

Conseil d'administration de la sicav

Olivier Lafont, Président, Head of Strategy, Corporate Development & Organisation de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Sonia Alvarez, Administrateur, Head of Human Resources de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Philip Neyt, Administrateur Indépendant

Denis Gallet-Van Coppenolle, Administrateur, Head of Market Risk, European and American Regions de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Personnes physiques chargées de la direction effective

Stefaan Dendauw

Denis Gallet-Van Coppenolle

Type de gestion

Sicav qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Société de gestion

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Forme juridique : Société Anonyme

Siège social : Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles

Date de constitution : 30 juin 2006

Durée d'existence : Illimitée

Liste des fonds gérés :

BNP Paribas B Pension Sustainable Balanced (BNP Paribas B Pension Balanced jusqu'au 19 avril 2020), BNP Paribas B Pension Sustainable Growth (BNP Paribas B Pension Growth jusqu'au 19 avril 2020), BNP Paribas B Pension Sustainable Stability (BNP Paribas B Pension Stability jusqu'au 19 avril 2020), Crelan Pension Fund et Metropolitan-Rentastro

Liste des autres sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée :

BNP Paribas B Invest, BNP Paribas B Strategy, Post-Fix Fund, BNPPF Private, BNPPF S-Fund, BNP Paribas B Control.

BNP PARIBAS B INVEST

Administrateurs :

Philippe Boulenguiez, Administrateur (à partir du 7 février 2020 jusqu'au 9 février 2020), Président (à partir du 10 février 2020), Global Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Fabrice Silberzan, Président, Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (jusqu'au 10 février 2020)

Carolus Janssen, Administrateur, Head of Sales Europe de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Marnix Arickx, Administrateur, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Alain Kokocinski, Administrateur indépendant

Olivier Lafont, Administrateur, Head of Strategy, Corporate Development & Organisation de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Hans Steyaert, Admistrateur, Head of Global Operation Services de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Lutgarde Sommerijns, Administrateur Indépendant

Denis Panel, Administrateur, Head of Investments (MAQs) de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Pierre Picard, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Personnes physiques chargées de la direction effective :

Marnix Arickx, Administrateur et CEO

Olivier Lafont, Administrateur

Stefaan Dendauw, Administrateur

Hans Steyaert, Administrateur

Commissaire :

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.C.R.L., Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, représentée par Bernard De Meulemeester, réviseur d'entreprise

Capital : 54.114.320,03 EUR

Délégation de l'administration

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Loksum 25 - 1000 Bruxelles

Service financier

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

BNP Paribas Fortis S.A.

ABN Amro N.V.

AXA Banque S.A.

Axeltis

Degroof Petercam

Banque J.Van Breda & C° S.A.

Beobank S.A.

Deutsche Bank

ING Belgium

MFEX Mutual Funds Exchange

Keytrade Bank

Leo Stevens & Cie

MeDirect Bank NV/SA

Mediterranean Bank

Société Générale Private Banking

Banque Internationale à Luxembourg S.A.

Bank Nagelmackers NV

Banque de Luxembourg

Record Bank

Dépositaire

BNP Paribas Fortis S.A., institution financière, Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles (jusqu'au 15 mars 2020)

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Loxum 25 - 1000 Bruxelles (à partir du 16 mars 2020)

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas Securities Services, 60 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 51/1, § 3 de la loi du 3 août 2012 ont été déléguées pour les valeurs mobilières et les liquidités.

Commissaire

EY, Réviseurs d'Entreprises SRL, De Kleetlaan 2, 1831, Diegem (Brussels), représentée par Joeri Klaykens bvba avec son siège social à 3520 Zonhoven, Grote Hemmenweg 137A avec Joeri Klaykens comme représentant permanent, réviseur d'entreprise, commissaire de la société.

Promoteur

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium S.A.

Liste des compartiments et des classes d'actions

Balanced: Classe « Classic-Capitalisation », Classe « Classic-Distribution », Classe « I-Capitalisation »

Bond Belgium: Classe « Classic-Capitalisation », Classe « Classic-Distribution », Classe « I-Capitalisation »

Bond Euro: Classe « Classic-Capitalisation », Classe « Classic-Distribution », Classe « I-Capitalisation »

Global Equity D: Classe « Classic-Distribution », Classe « Privilege-Distribution », Classe « I-Distribution »

Classe « Classic »

Les actions « Classic » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Elles sont, sauf disposition contraire mentionnée au prospectus, au choix de l'investisseur, de capitalisation (« Classic-Capitalisation » ou « C ») ou de distribution (« Classic-Distribution » ou « D »).

Souscription minimale : 100 actions.

Classe « I »

Les actions « I » sont réservées aux investisseurs institutionnels ou professionnels définis à l'article 5 § 3 de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

Cette catégorie se distingue de la catégorie « Classic » par sa structure de frais et, étant donné la qualité de l'investisseur à laquelle elle est réservée, par une taxe d'abonnement réduite.

Pour entrer dans cette catégorie, les souscriptions doivent être de minimum EUR 500.000 pour le compartiment « GLOBAL EQUITY D » et de minimum EUR 1.000.000 pour les autres compartiments.

Dans cette catégorie, les actions seront nominatives.

S'il s'avère que des actions de cette catégorie sont détenues par des personnes autres que celles autorisées, le conseil d'administration procédera à la conversion, sans frais, desdites actions en actions de la catégorie « Classic ».

Classe « Privilege »

Les actions « Privilege » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Elles sont de capitalisation (« Priv-Cap ») ou de distribution (« Priv-Dis »).

Cette catégorie se distingue de la catégorie « Classic » par l'absence de la rémunération de la distribution.

Cette catégorie est réservée aux investisseurs servis par un canal de distribution qui offre uniquement un service payant de conseil en investissements sur base indépendant dans le sens de MiFID, et aux investisseurs dont le portefeuille est géré par un gérant sur base discrétionnaire.

Etant donné que les frais de la Classe « Privilege » sont moins élevés que ceux de la Classe « Classic », le Conseil d'administration procèdera à la conversion, sans frais, des actions de la catégorie « Classic » dont les investisseurs répondent aux conditions de la catégorie « Privilege ».

S'il s'avère que des actions de cette catégorie sont détenues par des personnes autres que celles autorisées, le conseil d'administration procédera à la conversion, sans frais, desdites actions en actions de la catégorie « Classic ».

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

BNP Paribas B Invest est une société d'investissement à capital variable (en abrégé "SICAV") à compartiments multiples de droit belge constituée sous la forme d'une société anonyme pour une durée illimitée. Elle est inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0443950984. Ses statuts sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles.

Sicav à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement et a désigné BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium S.A. en qualité de société de gestion d'organismes de placement collectif aux fins d'exercer de manière globale l'ensemble des fonctions de gestion. Le conseil d'administration a décidé, conformément à l'article 6 des statuts, de nommer BNP Paribas Fortis S.A. en qualité de teneur de compte agréé pour la détention de titres dématérialisés visés dans le Code des sociétés.

Les rapports financiers sont tenus sans frais à la disposition des actionnaires au siège de la sicav et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions, les rachats et les conversions d'actions.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (http://www.beama.be).

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le deuxième vendredi du mois d'avril à quinze heures, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulgation d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Modalités pratiques de vote

1. L'approche client

BNPP AM conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP AM afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP AM vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP AM ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP AM, BNPP AM s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP AM sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

2. Comité de vote

BNPP AM a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour

b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote

c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.

d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.

e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc

f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.

5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP AM est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifie que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;
- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP AM et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP AM demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP AM, à savoir :

i. Le Responsable de gestion

ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne

iii. Le Président

6. Transparence & Reporting

BNPP AM est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP AM ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP AM. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

1. Approbation des comptes

2. Opérations financières

3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux

4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote:

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

Déclaration suivant l'article 83 de l'arrêté Royal du 25 février 2017

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs à la sicav constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis de la sicav qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2019, sont disponibles sur le site Internet http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevées. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnait qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

Opérations de financement sur titres

Aucun compartiment ne s'engagera dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

Politique d'investissement durable

La Politique d'Investissement Durable décrit l'intégration de l'analyse ESG et/ou des standards ESG (tels que définis ci-dessous) dans les critères d'investissement appliqués par les gestionnaires pour chaque compartiment. ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance. Ce sont trois facteurs couramment utilisés pour évaluer le niveau de durabilité d'un investissement. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'engage à adopter une approche durable en matière d'investissement. Néanmoins, la mesure dans laquelle ces normes et analyses peuvent être appliquées varie en fonction du type de compartiment, de classe d'actifs, de région et d'instrument utilisé. En outre, certains compartiments peuvent appliquer des règles d'investissement plus restrictives, telles que décrites dans la partie spécifique du prospectus. Par conséquent, la mise en oeuvre de cette politique ne peut être appliquée de la même manière dans tous les portefeuilles.

Les Standards ESG sont intégrés dans le processus d'investissement de chaque compartiment. Les normes consistent à 1) respecter les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et 2) respecter les politiques sectorielles de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Le Pacte Mondial des Nations Unies (https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles) est un cadre commun, reconnu dans le monde entier et applicable à tous les secteurs industriels. Il s'appuie sur les conventions internationales dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, du respect de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les sociétés qui violent un ou plusieurs des principes sont exclues des investissements dans les compartiments et celles qui risquent de le faire sont étroitement surveillées ou exclues.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT a également défini une série de lignes directrices ESG relatives aux investissements dans les secteurs sensibles. Les sociétés de ces secteurs sensibles qui ne respectent pas les principes minimaux énoncés dans ces lignes directrices sont exclues des investissements des compartiments. Les secteurs concernés comprennent, entre autres, l'huile de palme, la pâte à papier, les activités minières, les sables bitumineux, le nucléaire, la production d'énergie à partir du charbon, le tabac, les armes controversées et l'amiante.

Les deux normes ci-dessus sont communiquées aux gestionnaires par le Sustainability Center de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sous la forme d'une liste d'exclusion applicable à tous les compartiments de la sicav. Cette liste constitue le socle commun applicable à tous les gestionnaires de chaque compartiment de la sicav.

L'analyse ESG consiste à analyser, avec l'aide des principales agences de notation sociale et environnementale (ou extra-financière) (comme par exemple Sustainalytics, Vigeo Eiris, MSCI, ISS-Oekom, etc.), les émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive):

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants, respect des droits des actionnaires minoritaires.

La manière et le degré d'intégration de l'analyse ESG, comme les scores ESG, dans chaque processus d'investissement sont déterminés par le gestionnaire d'investissement pour chaque processus d'investissement. Dans tous les cas, les gestionnaires respecteront au minimum la liste d'exclusion communiquée par le Sustainability Center. Par ailleurs, chaque gestionnaire pourra appliquer soit une approche d'intégration ESG (prise en compte du score ESG dans le processus d'investissement), soit une approche Best In Class (sélection des émetteurs consistant à privilégier les meilleures pratiques des entreprises, quel que soit le ou les secteurs d'activité dans lesquels elles évoluent). Certains gestionnaires sont susceptibles de combiner les deux approches dans leur processus d'investissement. L'approche retenue est décrite dans la politique d'investissement de chaque compartiment.

Une révision de chaque émetteur autorisé et du respect du contrôle de leurs critères durables est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les normes et critères ci-dessus ne seraient plus respectés, les gestionnaires de placement ajusteront la composition des portefeuilles dans le meilleur intérêt des actionnaires et selon l'analyse et les normes ESG mentionnées ci-dessus, le cas échéant.

Par ailleurs, le vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles les compartiments investissent fait partie de la politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. De même, la Société de gestion travaille en étroite collaboration avec des organisations de référence dans le domaine de l'investissement responsable pour promouvoir le développement durable et améliorer les pratiques actuelles.

De plus amples informations et documents sur la politique globale de développement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : https://www.bnpparibas-am.com/en/our-approach-to-responsibility/as-a-responsible-investor/.

BNP PARIBAS B INVEST

Politique applicable en matière de class actions

Conformément à sa politique, la société de gestion :

• ne participe pas, en principe, à des class actions actives (à savoir, la société de gestion n'engage aucune procédure, n'agit pas en qualité de plaignant, ne joue aucun rôle actif dans une class action contre un émetteur) ;

• peut participer à des class actions passives dans les juridictions où la société de gestion estime, à sa seule discrétion, que (i) la class action est suffisamment rentable (par exemple, lorsque les revenus attendus dépassent les coûts à prévoir pour la procédure), (ii) l'issue de la class action est suffisamment prévisible et (iii) les données pertinentes requises pour l'évaluation de l'éligibilité de la class action sont raisonnablement disponibles et peuvent être gérées de manière efficiente et suffisamment fiable ;

• reverse toutes les sommes perçues par la société de gestion dans le cadre d'une class action, nettes des coûts externes supportés, aux fonds impliqués dans la class action concernée.

La société de gestion peut à tout moment modifier sa politique applicable en matière de class actions et peut s'écarter des principes énoncés ci-dessus dans des circonstances particulières.

Les principes de la politique en matière de class actions applicable à la SICAV sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Conjoncture

Les interrogations sur l'état de la conjoncture mondiale apparues à l'été 2019 comme les espoirs ultérieurs de voir l'activité conserver son rythme de croisière ont volé en éclats début 2020 sous l'effet de la pandémie de COVID-19. Les préoccupations ont radicalement changé. Après la mise à l'arrêt de l'économie mondiale en mars et avril, le 2e trimestre 2020 a été caractérisé par la reprise de l'activité à partir de mai alors que les mesures de confinement étaient assouplies dans de nombreux pays. Les enquêtes de conjoncture ont touché leur point bas en avril et les indicateurs « objectifs » ont commencé à se redresser en mai, en particulier aux Etats-Unis où l'emploi et la consommation ont surpris à la hausse. Ces évolutions favorables ne doivent pas masquer l'ampleur de la récession qu'illustrent les prévisions très prudentes des organismes internationaux, des gouvernements et des banques centrales. Ces dernières ont d'ailleurs accru leurs efforts en matière d'assouplissement monétaire après les mesures colossales décidées en urgence en mars pour éviter une dislocation des marchés financiers. Les anticipations sur la croissance mondiale expliquent les variations du prix du pétrole. Le baril de WTI (West Texas Intermediate) a connu une chute vertigineuse (accentuée par des raisons techniques en avril) avant que l'accord de réduction de la production, conclu par les pays de l'OPEP et leurs partenaires, et les espoirs de reprise de l'activité ne le renvoient vers 40 dollars fin juin, en baisse de 36 % en six mois.

Etats-Unis

A la fin du second semestre 2019 où la croissance avait été de 2 % environ, les indicateurs économiques restaient solides. Le taux de chômage était ainsi retombé à 3,5 % en février, son plus bas niveau en 50 ans touché à plusieurs reprises les mois précédents. Portée par le dynamisme de l'emploi, la confiance des ménages avait retrouvé ses points hauts du cycle. Les économistes envisageaient que la croissance de 2020 serait similaire à celle enregistrée en 2019 (2,3 %) et que le principal risque pour l'économie américaine en 2020 découlerait des incertitudes politiques avant l'élection présidentielle de novembre. Un facteur inconnu bien plus difficile à imaginer est venu perturber leurs analyses. Le PIB s'est contracté de 5,0 % en rythme annualisé au 1er trimestre. Même s'il s'agit du recul le plus important depuis fin 2008, il est beaucoup moins important qu'ailleurs, en particulier dans la zone euro. La consommation privée (biens durables et services en particulier) et l'investissement productif ont nettement baissé. Compte tenu de l'effondrement de l'activité en avril, les estimations du PIB « en temps réel » sur la base des données disponibles font ressortir, selon les méthodes retenues, une contraction du PIB de 20 % à 40 % au 2e trimestre. Pour autant, l'amélioration inattendue de plusieurs indicateurs en mai a conforté les tenants d'un scénario optimiste. Les chiffres de l'emploi ont surpris d'une manière spectaculaire : 2,5 millions d'emplois ont été créés alors que le consensus penchait pour des destructions à hauteur de 7,5 millions. Le taux de chômage a baissé de 14,7 % à 13,3 %, là où même le président de la Fed imaginait qu'il allait s'envoler à près de 20 %. Dans l'absolu, le marché de l'emploi reste dégradé puisque 22 millions d'emplois ont été perdus en mars et avril. Le redémarrage de l'activité après le confinement dans plusieurs États en mars et avril a permis aux ventes au détail en mai de corriger une grande partie de leur effondrement en mars et avril. Cette évolution reflète l'amélioration de la confiance des ménages et les soutiens à la consommation (aides publiques, promotions). Les enquêtes d'activité se sont redressées mais la production industrielle reste dégradée.

Europe

Dans la zone euro, les indicateurs économiques avaient commencé à montrer des signes d'amélioration fin 2019 et début 2020 (enquêtes d'activité, emploi, ventes au détail). Cette évolution avait été en quelque sorte « validée » par l'attitude de la Banque centrale européenne (BCE), qui avait adopté une position d'attente sur sa politique monétaire et lancé la revue de sa stratégie. Cet exercice promettait d'être l'événement du début du mandat de Christine Lagarde à la présidence de la BCE. Ce ne sera pas le cas puisque les conséquences de la pandémie ont frappé de plein fouet la zone euro. L'indice composite PMI, reflétant l'opinion des directeurs d'achats dans le secteur manufacturier et les services est tombé à un point bas historique de 13,6 en avril avant de remonter à 31,9 en mai et à 48,5 en juin. Le recul de 3,6 % du PIB au 1er trimestre devrait être suivi d'une baisse beaucoup plus marquée au 2e (malgré l'amélioration des données objectives de production et de consommation à partir de mai) avant un rebond de l'activité au second semestre. En avril, la production industrielle a baissé de 17,1 % par rapport au mois précédent, ce qui l'a ramenée au niveau vu pour la dernière fois au milieu des années 1990. Alors que la demande intérieure a nettement baissé au 1er trimestre, les mécanismes de chômage partiel ont limité la baisse de l'emploi (-0,2 %) mais certaines catégories, intérimaires par exemple, ont beaucoup souffert. Cette situation impose que la vigilance des autorités s'exerce au-delà des mesures d'urgence mises en place en mars. Après des négociations laborieuses en avril, la Commission européenne a proposé le 27 mai un plan de relance à l'échelle européenne. En juin, les chefs d'Etat et de gouvernement ne sont pas parvenus à un accord mais le principe du plan, qui propose à la fois des prêts et des subventions aux pays en difficulté, ne semble pas avoir été remis en cause.

Japon

Au 1er trimestre 2020, la baisse de 2,2 % du PIB (en rythme annualisé) a signé l'entrée de l'économie en récession après un très violent recul au 4e trimestre (-7,2 %) dû à la hausse de la TVA. L'évolution de l'activité au 2e trimestre est restée préoccupante. L'indice PMI Composite (manufacturier et services) n'est que peu remonté par rapport à son point bas d'avril (25,8) pour s'inscrire à 40,8 en juin. Dans le second budget supplémentaire depuis la crise sanitaire, l'accent a été mis sur la préservation de l'emploi et des petites entreprises. Par ailleurs, la Banque du Japon conserve les grandes lignes de sa politique monétaire (montant des achats de titres, niveau du taux directeur, politique de contrôle de la courbe des taux) et a mis en place des mécanismes visant à soutenir les entreprises (facilité de prêts, achats de Commercial Papers et de titres d'entreprise, modulation du taux de dépôt selon les prêts octroyés). Les commentaires sont apparus prudents, le Gouverneur Kuroda n'envisageant pas de relèvement des taux directeurs à horizon de l'année fiscale 2022/23 alors que l'inflation hors produits frais est négative.

Marchés émergents

En Chine, le PIB, qui progressait au rythme de 6 % en glissement annuel au second semestre 2019, s'est contracté de 6,8 % au 1er trimestre. Cette contraction est plus forte qu'attendu et, bien sûr, totalement inédite du fait du choc simultané sur l'offre et la demande alors que l'épidémie de COVID-19 a frappé le pays dès le début de l'année. En mars, la reprise assez rapide de la production n'a pas été accompagnée d'un rebond dans les mêmes proportions de l'investissement ou de la consommation. Le rebond des exportations en mai malgré le ralentissement du reste du monde au 2e trimestre, est un élément encourageant mais la reprise de l'activité en Asie émergente hors Chine reste timide. Le gouvernement chinois n'a pas fixé d'objectif de croissance pour 2020 mais le Premier ministre a indiqué que la politique budgétaire serait plus proactive et la politique monétaire plus souple. En fin de période, alors que les grandes banques centrales des pays développés renforçaient leurs programmes d'achats de titres, de nouvelles baisses de taux directeurs ont été annoncées dans les zones émergentes (Brésil, Mexique, République Tchèque, Pologne, Russie, Chine, Indonésie, Inde, …). Le FMI prévoit pour 2020 une contraction de 3 % du PIB dans les zones émergentes (après une hausse de 3,7 % en 2019).

Politique monétaire

Après les assouplissements controversés décidés par Mario Draghi en septembre 2019, Christine Lagarde, qui a pris la tête de la Banque centrale européenne (BCE) le 1er novembre, a adopté une position d'attente sur la politique monétaire. La BCE a alors beaucoup communiqué sur la revue de sa stratégie lancée en janvier en insistant sur la nécessité d'évaluer les effets secondaires de la politique monétaire (et en particulier des taux négatifs). Ces préoccupations ont brutalement disparu face à l'épidémie de COVID-19 même si le Conseil des gouverneurs n'a pas inclus de baisse des taux directeurs (0,00 % pour les opérations principales de refinancement, 0,25 % pour la facilité de prêt marginal et -0,50 % pour la facilité de dépôt) dans le « vaste ensemble de mesures de politique monétaire » présenté le 12 mars. Parmi les mesures figuraient notamment un assouplissement des conditions de TLTRO (opérations de refinancement à plus long terme ciblées -Targeted longer-term refinancing operations) et une enveloppe supplémentaire de 120 milliards d'euros d'achats de titres, venant s'ajouter aux achats mensuels de 20 milliards (PSPP). Le 18 mars, dans cette « période extraordinaire » qui nécessite une « action extraordinaire », la BCE a annoncé un programme supplémentaires d'achats de titres à hauteur de 750 milliards d'euros (PEPP pour Pandemic emergency purchase programme) et précisé qu'elle ne tolèrerait aucun risque susceptible d'empêcher la bonne transmission de la politique monétaire. Fin avril, le seul assouplissement a concerné les TLTRO qui, de juin 2020 à juin 2021, pourront se faire 50 pb sous le taux de dépôt si certaines conditions sur les prêts octroyés sont vérifiées. L'opération de juin a d'ailleurs rencontré un grand succès. Un nouveau programme de prêts a été annoncé. Les « opérations de refinancement à long terme d'urgence pandémique » ou PELTRO sont des appels d'offres à taux fixe (25 pb sous le refi) entièrement servis. Le diagnostic très prudent de la BCE sur la conjoncture économique et le compte rendu de la réunion d'avril ont préparé le terrain pour les mesures supplémentaires annoncées le 4 juin. Le programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) a été étendu jusqu'à fin juin 2021 et son enveloppe a été augmentée de 600 milliards d'euros (à 1 350 milliards). Les prévisions des services de l'Eurosystème laissent imaginer une longue période de statu quo sur les taux directeurs puisque l'inflation devrait sensiblement s'éloigner de l'objectif de 2 % (1,3 % en 2022).

Après trois baisses de 25 pb du taux objectif des fonds fédéraux au second semestre 2019, les commentaires de la Réserve fédérale américaine (Fed) laissaient envisager une longue période de statu quo. Un certain coronavirus en a décidé autrement… Fin février, la Fed a publié un bref communiqué indiquant qu'elle surveillait « étroitement les développements [de l'épidémie] et leurs implications sur les perspectives économiques ». Dès le 3 mars, le FOMC (Federal Open Market Committee) annonçait une baisse de 50 pb de l'objectif des fonds fédéraux –la première entre deux réunions programmées depuis 2008. Le 15 mars, elle a ramené son principal taux directeur dans la fourchette 0 % - 0,25 % (en vigueur de décembre 2008 à décembre 2015), et a réactivé et amplifié son programme d'achats de titres. Dans les jours qui ont suivi, elle a multiplié les annonces de mesures destinées à favoriser un « fonctionnement fluide du marché » (fonds monétaires, marché du crédit, financement à court terme en dollars) et à assurer la transmission efficace de sa politique monétaire via la distribution de crédit. Plusieurs membres de la Fed ont exprimé leurs inquiétudes sur « les risques considérables » à moyen terme que fait peser la pandémie sur l'économie américaine. Leur prudence a grandi au fil des mois comme le montrent les prévisions publiées le 10 juin qui font état d'une inflation inférieure à l'objectif de 2 % à l'horizon de prévision (1,7 % fin 2022). A une très large majorité, le FOMC envisage une stabilité de l'objectif des fonds fédéraux jusqu'à fin 2022. Ce statu quo pourrait s'étendre au-delà compte tenu de la prudence des prévisions de croissance, d'emploi et d'inflation et des incertitudes sur ces chiffres. Jerome Powell s'est déclaré déterminé à utiliser tous les instruments pour faire en sorte que la reprise soit aussi solide que possible. Les prévisions des membres du FOMC excluent la mise en place de taux directeurs négatifs. Les achats de titres vont continuer, au minimum au rythme actuel, et les autres instruments annoncés en mars ont commencé à être mis en œuvre. Le rebond de l'activité économique n'est pas de nature à remettre en question l'utilisation des différents instruments de politique monétaire.

Marchés des changes

Pendant le 1er trimestre 2020, la parité EUR/USD a évolué dans un très large intervalle (1,06 – 1,15) dont les extrémités ont été touchées en mars, mois caractérisé par une forte volatilité sur tous les actifs. Ces évolutions se soldent par une variation trimestrielle relativement limitée (-1,7 % à 1,1029). Après avoir évolué sans tendance entre 1,08 et 1,10 jusqu'à la mi-mai, la parité EUR/USD s'est orientée à la hausse pour repasser au-dessus de 1,14 le 10 juin, au plus haut depuis le 10 mars. Elle termine le 2e trimestre 2020 à 1,1231, en hausse de 1,8 % par rapport à fin mars, et très proche du niveau qui prévalait en début d'année. Cette évolution reflète un appétit moindre pour le dollar sur fond d'intérêt retrouvé pour les actifs risqués. Le dollar a d'ailleurs baissé par rapport aux principales devises développées et émergentes. Cette tendance est restée fragile et a souffert en fin de période de la recrudescence des cas de contamination qui ont fait craindre une seconde vague de l'épidémie de COVID-19 et suscité plus de prudence de la part des investisseurs. L'euro a profité des avancées de la politique budgétaire et de la solidarité européenne.

Au début du 1er trimestre 2020, la parité USD/JPY a continué à évoluer sans direction autour de 109. Le 20 février, elle est brusquement passée au-dessus de 112. Cet accès de faiblesse du yen reflétait les inquiétudes liées à l'épidémie. L'économie japonaise était alors, à l'instar des autres économies en Asie, jugée susceptible d'être davantage affectée par les interruptions de l'activité en Chine. Pour cette raison, le yen n'a pas bénéficié de son statut de devise refuge malgré les difficultés des marchés actions. C'est la baisse du dollar qui explique le retour brutal de la parité USD/JPY vers 101 début mars, au plus bas depuis novembre 2016. Par la suite, elle a regagné du terrain pour terminer à 107,5, en baisse de 1,0 % par rapport à fin 2019. Au 2e trimestre 2020, la parité USD/JPY a évolué dans un intervalle étroit autour de 107, seuil technique important, et termine le trimestre à 107,92, soit une modeste hausse (+0,4 %) par rapport à fin mars et une baisse modérée (-0,7 %) par rapport au niveau qui prévalait fin 2019.

Marchés obligataires

Au 1er trimestre 2020, le rendement du T-note américain à 10 ans s'est détendu de 125 pb pour s'inscrire à 0,67 % le 31 mars, proche de son point bas historique (0,54 %) établi le 9 mars. La détente s'est mise en place dès les premiers jours de janvier et s'est accentuée à la mi-février en raison de la chute des actions, des craintes de récession mondiale et des anticipations de baisse des taux directeurs de la Fed. En avril et mai, le taux à 10 ans a évolué sans direction dans un intervalle étroit autour de 0,65 %. En juin, après une brève tension à près de 0,90 % suite à la publication d'un rapport sur l'emploi beaucoup plus solide que prévu. Il est rapidement revenu vers 0,70 % pour terminer à 0,65 %. Cette quasi-stabilité par rapport à fin mars reflète la coexistence de facteurs dont les effets sur le marché obligataire sont a priori opposés. D'un côté une politique monétaire très accommodante et une inflation faible, de l'autre des perspectives de reprise économique et de creusement du déficit et de la dette. En six mois, le taux à 10 ans américain s'est détendu de 126 pb.

Au 1er trimestre 2020, le rendement du Bund allemand à 10 ans s'est détendu de 28 pb pour terminer à -0,47 %. Une nette tendance baissière s'est dessinée à partir de mi-janvier et a amené le taux allemand à 10 ans à un nouveau point bas historique (-0,86 % le 9 mars) dans un mouvement de fuite vers la sécurité. En mars, les variations des marchés de la zone euro ont été plus erratiques. Le taux allemand à 10 ans a ainsi retrouvé son plus haut niveau depuis la mi-janvier à -0,20 %, ce qui constituait une dégradation impressionnante par rapport à son point bas. Les marchés obligataires de la zone euro ont connu des variations heurtées au 2e trimestre 2020. Malgré les achats de la BCE, les obligations ont, en début de trimestre, pâti du rebond des actifs risqués. Par la suite leurs évolutions ont reflété l'état de la solidarité européenne, budgétaire ou monétaire. Dans ce contexte, le taux allemand à 10 ans a varié entre -0,60 % et -0,25 % et termine à -0,45 %. En six mois, il s'est détendu de 26 pb. Les marchés périphériques, qui avaient déjà souffert en mars de certaines erreurs de communication de la BCE, ont été particulièrement concernés. Ils ont fini par profiter de la levée de certains blocages qui, même s'ils ne résolvent pas tous les problèmes, écartent les éléments les plus préoccupants (remise en cause de la politique d'achats de titres par la décision de la Cour constitutionnelle allemande, fin de non-recevoir sur le plan de relance budgétaire). En raison des difficultés antérieures, ils sous-performent les marchés « cœur ». Le taux italien à 10 ans, qui s'était inscrit à plus de 2,40 % en mars, au plus haut depuis juin 2019, termine le semestre à 1,26 %, soit une détente de 15 pb par rapport à fin 2019.

Marchés des actions

En janvier 2020, malgré des nouvelles sanitaires préoccupantes en provenance de Chine, les grands indices actions n'avaient enregistré qu'une baisse modeste et étaient même parvenus à établir de nouveaux points hauts historiques le 12 février. Au cours de la dernière semaine de février, le monde et les marchés financiers ont basculé. La panique s'est accentuée en mars lorsque l'épidémie est devenue pandémie. Entre le 12 février et le 12 mars, les actions mondiales ont perdu 26 %. La violence de cette baisse, qui contenait en germe une crise de liquidité sur l'ensemble des marchés financiers, a conduit les pouvoirs publics à annoncer des mesures d'urgence. Malgré l'ampleur des mesures déployées, la remontée des grands indices est demeurée hésitante mais s'est un peu affirmée à partir du 24 lorsque les annonces budgétaires ont pris le relais des communications des banques centrales. L'indice MSCI AC World en dollars, tombé le 23 mars à son plus bas depuis la mi-2016, a perdu 21,7 % au 1er trimestre 2020, ce qui constitue sa plus forte baisse trimestrielle.

Au 2e trimestre 2020, les actions mondiales ont rapidement retracé le tiers de la baisse en raison des anticipations d'une reprise rapide de l'activité alors que le ralentissement de la pandémie a permis la levée progressive des mesures de confinement dans de nombreux pays en mai. Par ailleurs, en assurant que les taux longs resteraient bas pour très longtemps, les banques centrales ont, de fait, renforcé l'attrait des actions par rapport aux obligations gouvernementales. Le 8 juin, l'indice MSCI AC World en dollars a retrouvé son plus haut niveau depuis le 25 février et regagné 42 % par rapport au point bas de mars. Par la suite, la tendance est devenue un peu plus hésitante. Plusieurs éléments expliquent des variations plus chaotiques. Tout d'abord, des tensions géopolitiques variées (Corée du Nord/Corée du Sud ; Chine/Inde ; Chine/Etats-Unis), qui se sont toutefois rapidement apaisées. Ensuite, et surtout, les inquiétudes sur l'épidémie suite à la reprise des contaminations et la sévérité de la récession. Malgré l'amélioration de certains indicateurs économiques, les scénarios officiels restent très prudents et insistent sur le caractère sans précédent de cette crise qui laissera des cicatrices profondes. Malgré ces éléments, auquel il faut sans doute ajouter quelques prises de bénéfices début juin, le bilan trimestriel est très positif puisque les actions mondiales ont progressé de 18,7 % en trois mois.

Les évolutions très heurtées en 2020 se sont traduites par une baisse de 7,1 % des actions mondiales en six mois (indice MSCI AC World en dollars). Les actions émergentes (indice MSCI Emerging en dollars) ont perdu 10,7 % avec de fortes disparités entre régions en raison des variations des devises et des cours des matières premières. En six mois, les marchés d'Asie émergente n'ont perdu que 4,4 % alors que l'indice d'Amérique latine a perdu 36 %. La région a été fortement touchée par la pandémie à partir du printemps (en particulier le Brésil) et a connu d'importantes sorties de capitaux au 1er trimestre. Au sein des marchés développés, le S&P 500 a perdu 4,0 %, le Nikkei 225 5,8 % et l'Eurostoxx 50 13,6 % (indices en devises locales hors dividendes). Au niveau mondial, les valeurs technologiques au sens large ont enregistré des hausses significatives. L'indice Nasdaq composite est parvenu à établir de nouveaux records en clôture et termine en hausse de 12,1 %. Parmi les fortes baisses du semestre, on relève les valeurs financières et le secteur de l'énergie.

BNP PARIBAS B INVEST

Evènements postérieurs à la clôture : COVID-19

L'épidémie de coronavirus (COVID-19), qui s'est déclarée en Chine en fin d'année, touche désormais tous les continents, entraînant une crise sanitaire et économique sans précédent. Le Conseil reste à l'écoute des mesures prises par les gouvernements pour endiguer l'épidémie et continue d'évaluer son impact économique éventuel sur les entreprises présentes dans les portefeuilles des fonds.

1.3. BILAN GLOBALISE

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**381.660.584,54**	**233.329.356,78**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**364.677.574,74**	**225.864.654,48**
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	71.835.058,27	76.187.822,32
B.	Instruments du marché monétaire	1.110.680,80	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions	261.943.927,77	127.070.851,86
E.	OPC à nombre variable de parts	29.806.107,60	22.668.165,84
F.	Instruments financiers dérivés		
a.	Sur obligations		
ii.	Contrats à terme (+/-)	-26.030,00	-57.190,00
m.	Sur indices financiers		
ii.	Contrats à terme (+/-)	7.700,30	-4.995,54
n.	Sur instruments financiers dérivés		
i.	Contrats d'option (+/-)	130,00	
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**559.575,99**	**1.005.148,47**
A.	Créances		
a.	Montants à recevoir	356.642,22	783.431,24
b.	Avoirs fiscaux	800.408,99	823.702,24
B.	Dettes		
a.	Montants à payer (-)	-597.473,95	-601.930,25
c.	Emprunts (-)	-1,27	-54,76
V.	**Dépôts et liquidités**	**16.446.798,89**	**6.105.402,73**
A.	Avoirs bancaires à vue	16.225.673,36	5.957.632,54
C.	Autres	221.125,53	147.770,19
VI.	**Comptes de régularisation**	**-23.365,08**	**354.151,10**
B.	Produits acquis	329.741,33	566.343,26
C.	Charges à imputer (-)	-353.106,41	-212.192,16
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**381.660.584,54**	**233.329.356,78**
A.	Capital	340.637.034,36	213.020.833,38
B.	Participations au résultat	-3.254.964,38	2.730.613,50
C.	Résultat reporté	38.822.286,70	-9.640.825,25
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	5.456.227,86	27.218.735,15
	SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III.	**Montants notionnels des contrats à terme (+)**	**5.326.174,91**	**5.862.294,31**
A.	Contrats à terme achetés	1.599.250,13	
B.	Contrats à terme vendus	3.726.924,78	5.862.294,31

1.4. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**5.403.476,48**	**26.261.490,81**
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	1.132.847,39	3.971.562,21
B.	Instruments du marché monétaire	-959,36	-42,50
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions	7.159.808,61	20.603.725,58
E.	OPC à nombre variable de parts	-1.744.112,43	1.734.530,45
F.	Instruments financiers dérivés		
a.	Sur obligations		
ii.	Contrats à terme	-114.230,00	-296.230,00
l.	Sur indices financiers		
ii.	Contrats à terme	-449.901,42	5.419,88
m.	Sur instruments financiers dérivés		
i.	Contrats d'option	93.830,00	-4.263,54
H.	Positions et opérations de change		
b.	Autres positions et opérations de change	-673.806,31	246.788,73
II.	**Produits et charges des placements**	**1.548.688,99**	**1.746.131,14**
A.	Dividendes	1.221.538,29	1.197.431,62
B.	Intérêts (+/-)		
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	622.646,89	753.351,37
b.	Dépôts et liquidités	649,71	1.358,39
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-23.588,38	-10.402,24
E.	Précomptes mobiliers (-)		
b.	D'origine étrangère	-272.557,52	-195.608,00
III.	**Autres produits**	**146,85**	**1.122,45**
B.	Autres	146,85	1.122,45
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-1.496.084,46**	**-790.009,25**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-144.205,90	-45.117,16
B.	Charges financières (-)		-918,87
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-55.287,72	
	Classic		-17.937,49
	I		-13.178,75
	Privilege		-17.955,34
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.	Gestion financière	-887.168,73	
	Classic		-262.417,94
	I		-51.130,94
	Privilege		-179.553,78
b.	Gestion administrative et comptable	-118.077,64	
	Classic		-22.734,85
	I		-9.142,11
	Privilege		-17.955,36
H.	Services et biens divers (-)		0,97
J.	Taxes	-169.831,46	
	Classic		-38.832,60
	I		-2.625,25
	Privilege		-34.609,55
K.	Autres charges (-)	-121.513,01	-75.900,23
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**52.751,38**	**957.244,34**
	Sous-total II + III + IV		
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**5.456.227,86**	**27.218.735,15**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**5.456.227,86**	**27.218.735,15**

1.5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.5.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

Evènements postérieurs à la clôture : COVID-19

L'épidémie de coronavirus (COVID-19), qui s'est déclarée en Chine en fin d'année, touche désormais tous les continents, entraînant une crise sanitaire et économique sans précédent. Le conseil reste à l'écoute des mesures prises par les gouvernements pour endiguer l'épidémie et continue d'évaluer son impact économique éventuel sur les entreprises présentes dans les portefeuilles des fonds.

1.5.2. Taux de change

	30.06.20		30.06.19	
1 EUR	1,0642	CHF	1,1104	CHF
	7,4532	DKK	7,4636	DKK
	0,9090	GBP	0,8948	GBP
	8,7050	HKD	8,8969	HKD
	10,4640	SEK	10,5660	SEK
	1,1232	USD	1,1388	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BALANCED

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 10/06/1996 au prix de 100.000 BEF (2.478,94 EUR) par part.

2.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, parts d'OPC ou OPCVM, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite sectorielle.

2.1.3. Politique de placement du compartiment

Le compartiment pourra investir ses avoirs en actions, obligations, parts d'OPC et OPCVM et autres instruments financiers tels les certificats du Trésor, les bons de caisse. La gestion sera défensive, c'est-à-dire que la partie du portefeuille investie en actions sera toujours inférieure à la partie en revenu fixe. La duration moyenne de la partie à revenu fixe du portefeuille ne pourra excéder dix ans.

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 20% MSCI Europe (EUR) NR + 10% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM (EUR) RI + 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM (EUR) RI + 10% MSCI North America (EUR) NR. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

La gestion sera défensive, c'est-à-dire que la partie du portefeuille investie en actions sera toujours inférieure à la partie en revenu fixe. La duration moyenne de la partie à revenu fixe du portefeuille ne pourra excéder dix ans.

2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France SAS, 1, Boulevard Haussmann, F-75009 Paris

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom

La société de gestion désignée reste en charge de l'allocation des actifs et de la gestion des actifs non déléguée.

2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Après la tendance haussière des actifs à risque fin 2019, nous avons commencé l'année avec une vision optimiste sur fond de données économiques positives. Début février, nous avons accru notre position sur les actions après des signes de réaction rapide pour contenir le nouveau coronavirus en Chine. Suite à la panique provoquée par la COVID-19 et à la poursuite des mouvements de ventes massives, nous avons décidé de réduire l'exposition aux actions et d'adopter une position plus prudente face à la possibilité d'une récession économique mondiale. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, nous avons maintenu une exposition faible au risque de duration dans le portefeuille en début d'année. Début avril, nous avons encore réduit notre position sur les obligations d'État au vu des rendements extrêmement faibles. Parallèlement, le soutien important des banques centrales et les politiques monétaires accommodantes nous ont décidés à augmenter notre position dans le crédit « Investment Grade ». Grâce au soutien financier important des banques centrales, nous considérons que le marché des obligations d'entreprises offre des rendements attendus plus attrayants que celui des obligations d'État.

2.1.6. Politique future

Dans un environnement incertain, nous restons prudents sur les marchés financiers pour les 6 prochains mois, compte tenu des risques évidents de seconde vague épidémique, de dommages économiques importants et d'escalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine. Notre scénario de base est celui d'une reprise progressive, soutenue par les banques centrales et la politique budgétaire.

2.1.7. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

2.2. BILAN

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**55.921.300,47**	**55.880.014,02**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**52.970.563,42**	**53.048.963,27**
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	23.013.820,55	21.528.871,00
B.	Instruments du marché monétaire	164.614,97	
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions		8.907.361,97
E.	OPC à nombre variable de parts	29.806.107,60	22.668.165,84
F.	Instruments financiers dérivés		
a.	Sur obligations		
ii.	Contrats à terme (+/-)	-21.740,00	-50.440,00
m.	Sur indices financiers		
ii.	Contrats à terme (+/-)	7.700,30	-4.995,54
n.	Sur instruments financiers dérivés		
i.	Contrats d'option (+/-)	60,00	
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**586.775,91**	**841.024,53**
A.	Créances		
a.	Montants à recevoir	62.782,06	468.735,83
b.	Avoirs fiscaux	679.856,04	689.934,34
B.	Dettes		
a.	Montants à payer (-)	-155.861,16	-317.591,20
c.	Emprunts (-)	-1,03	-54,44
V.	**Dépôts et liquidités**	**2.287.685,16**	**1.848.577,01**
A.	Avoirs bancaires à vue	2.073.948,63	1.718.386,92
C.	Autres	213.736,53	130.190,09
VI.	**Comptes de régularisation**	**76.275,98**	**141.449,21**
B.	Produits acquis	93.994,66	161.348,59
C.	Charges à imputer (-)	-17.718,68	-19.899,38
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**55.921.300,47**	**55.880.014,02**
A.	Capital	51.275.987,47	45.723.062,60
B.	Participations au résultat	-977,51	-28.745,27
C.	Résultat reporté	6.187.061,29	6.095.709,68
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.540.770,78	4.089.987,01
	SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III.	**Montants notionnels des contrats à terme (+)**	**3.774.694,91**	**4.947.504,31**
A.	Contrats à terme achetés	923.780,13	
B.	Contrats à terme vendus	2.850.914,78	4.947.504,31

2.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**-1.642.670,04**	**3.766.439,37**
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	342.967,33	1.089.693,88
B.	Instruments du marché monétaire		-31,50
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions	225.691,51	1.186.734,78
E.	OPC à nombre variable de parts	-1.744.112,43	1.734.530,45
F.	Instruments financiers dérivés		
a.	Sur obligations		
ii.	Contrats à terme	-81.440,00	-256.820,00
l.	Sur indices financiers		
ii.	Contrats à terme	-449.901,42	5.419,88
m.	Sur instruments financiers dérivés		
i.	Contrats d'option	45.700,00	-1.877,13
H.	Positions et opérations de change		
b.	Autres positions et opérations de change	18.424,97	8.789,01
II.	**Produits et charges des placements**	**182.815,27**	**394.640,64**
A.	Dividendes	14.105,55	228.584,27
B.	Intérêts (+/-)		
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	179.520,29	196.081,08
b.	Dépôts et liquidités	649,55	815,36
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-4.721,91	-3.635,06
E.	Précomptes mobiliers (-)		
b.	D'origine étrangère	-6.738,21	-27.205,01
III.	**Autres produits**	**113,77**	**289,48**
B.	Autres	113,77	289,48
IV.	**Coûts d'exploitation (*)**	**-81.029,78**	**-71.382,48**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-10.535,21	-1.339,75
B.	Charges financières (-)		-918,87
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-8.841,08	
	Classic		-1.353,60
	I		-10.923,19
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.	Gestion financière	-25.548,68	
	Classic		-2.442,77
	I		-21.956,30
b.	Gestion administrative et comptable	-12.042,20	
	Classic		-811,45
	I		-7.282,14
H.	Services et biens divers (-)		0,97
J.	Taxes	-4.755,80	
	Classic		-3.010,37
	I		-2.460,05
K.	Autres charges (-)	-19.306,81	-18.884,96
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II + III + IV	**101.899,26**	**323.547,64**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**-1.540.770,78**	**4.089.987,01**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**-1.540.770,78**	**4.089.987,01**

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1. Composition des actifs au 30.06.20

Dénomination	Quantité au 30.06.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
EFSF 0% 17-29/03/2021	164.000	EUR	100,37	164.614,97		0,31%	0,29%
Emis par un état ou une institution nationale				**164.614,97**		**0,31%**	**0,29%**
EUR				**164.614,97**		**0,31%**	**0,29%**
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				**164.614,97**		**0,31%**	**0,29%**
CALL EURO-BUND 10YR 6% 24/07/2020 177.50	6	EUR	0,84	60,00		0,00%	0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur instruments financiers dérivés - Contrats d'option				**60,00**		**0,00%**	**0,00%**
BNG BANK NV 0.05% 20-02/04/2025	490.000	EUR	102,05	500.054,90		0,94%	0,89%
DEXIA CRED LOCAL 1.25% 15-27/10/2025	100.000	EUR	107,27	107.269,91		0,20%	0,19%
KFW 0% 19-30/06/2022	320.000	EUR	101,08	323.461,57		0,61%	0,58%
KFW 0% 20-30/06/2023	211.000	EUR	101,70	214.579,55		0,41%	0,38%
NED WATERSCHAPBK 0% 19-02/10/2034	150.000	EUR	98,98	148.464,60		0,28%	0,27%
NRW BANK 0% 20-18/02/2030	225.000	EUR	101,11	227.505,89		0,43%	0,41%
NRW BANK 0.1% 20-09/07/2035	156.000	EUR	99,91	155.861,16		0,29%	0,28%
Emis par un établissement de crédit				**1.677.197,58**		**3,16%**	**3,00%**
BELGIAN 0.4% 20-22/06/2040	134.046	EUR	99,50	133.373,65		0,25%	0,24%
BELGIAN 0338 0.5% 17-22/10/2024	100.000	EUR	104,43	104.427,00		0,20%	0,19%
BELGIAN 320 4.25% 10-28/03/2041	220.000	EUR	176,10	387.422,20		0,73%	0,69%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/02/2030	290.000	EUR	104,82	303.986,70		0,57%	0,54%
DEUTSCHLAND REP 0.25% 17-15/02/2027	240.000	EUR	106,18	254.827,20		0,48%	0,46%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 18-15/02/2028	230.000	EUR	108,71	250.030,70		0,47%	0,45%
DEUTSCHLAND REP 1.25% 17-15/08/2048	226.000	EUR	135,78	306.874,10		0,58%	0,55%
DEUTSCHLAND REP 2.5% 14-15/08/2046	240.000	EUR	167,24	401.376,00		0,76%	0,72%
ESM 0% 18-17/01/2022	470.000	EUR	100,80	473.743,27		0,89%	0,85%
ESTONIA REP OF 0.125% 20-10/06/2030	47.000	EUR	100,36	47.168,56		0,09%	0,08%
FINNISH GOVT 0.25% 20-15/09/2040	112.000	EUR	101,67	113.867,60		0,21%	0,20%
FINNISH GOVT 0.5% 16-15/04/2026	143.000	EUR	105,73	151.187,14		0,29%	0,27%
FINNISH GOVT 0.5% 17-15/09/2027	44.000	EUR	106,54	46.875,71		0,09%	0,08%
FINNISH GOVT 0.5% 19-15/09/2029	102.000	EUR	106,96	109.102,77		0,21%	0,20%
FINNISH GOVT 1.375% 17-15/04/2047	70.000	EUR	130,94	91.657,37		0,17%	0,16%
FLEMISH COMMUNIT 1% 20-23/01/2051	100.000	EUR	103,80	103.802,50		0,20%	0,19%
FRANCE O.A.T. 0.5% 19-25/05/2029	474.232	EUR	106,64	505.706,78		0,95%	0,90%
FRANCE O.A.T. 0.5% 20-25/05/2040	92.676	EUR	102,62	95.106,20		0,18%	0,17%
FRANCE O.A.T. 0.75% 18-25/11/2028	160.000	EUR	108,72	173.953,60		0,33%	0,31%
FRANCE O.A.T. 1% 17-25/05/2027	250.235	EUR	109,57	274.190,00		0,52%	0,49%
FRANCE O.A.T. 1.25% 16-25/05/2036	240.000	EUR	116,89	280.538,40		0,53%	0,50%
FRANCE O.A.T. 1.5% 15-25/05/2031	376.330	EUR	117,65	442.748,48		0,84%	0,79%
FRANCE O.A.T. 1.5% 19-25/05/2050	240.580	EUR	125,57	302.098,71		0,57%	0,54%
FRANCE O.A.T. 1.75% 13-25/05/2023	730.000	EUR	106,86	780.099,90		1,47%	1,39%
FRANCE O.A.T. 2% 17-25/05/2048	472.000	EUR	138,27	652.639,12		1,23%	1,17%
FRANCE O.A.T. 2.25% 12-25/10/2022	175.000	EUR	106,66	186.653,25		0,35%	0,33%
FRANCE O.A.T. 2.75% 12-25/10/2027	170.000	EUR	123,16	209.366,90		0,40%	0,37%
FRANCE O.A.T. 3.25% 13-25/05/2045	66.611	EUR	165,32	110.118,64		0,21%	0,20%
FRANCE O.A.T. 4% 05-25/04/2055	10.000	EUR	206,23	20.622,80		0,04%	0,04%
FRANCE O.A.T. 4% 10-25/04/2060	50.000	EUR	217,48	108.740,50		0,21%	0,19%
FRANCE O.A.T. 4.5% 09-25/04/2041	60.125	EUR	183,60	110.386,49		0,21%	0,20%
FRANCE O.A.T.I/L 0.1% 15-01/03/2025	31.183	EUR	104,31	32.527,19		0,06%	0,06%
INSTIT CRDT OFCL 0.25% 20-30/04/2024	267.000	EUR	101,48	270.947,49		0,51%	0,48%
IRISH GOVT 0.2% 20-15/05/2027	297.030	EUR	102,96	305.826,23		0,58%	0,55%
IRISH GOVT 0.2% 20-18/10/2030	174.651	EUR	102,06	178.245,01		0,34%	0,32%
IRISH GOVT 1.3% 18-15/05/2033	110.000	EUR	115,05	126.552,80		0,24%	0,23%
IRISH GOVT 5.4% 09-13/03/2025	110.000	EUR	127,62	140.382,00		0,27%	0,25%
ITALY BTPS I/L 0.55% 18-21/05/2026	62.962	EUR	98,12	61.781,60		0,12%	0,11%
ITALY BTPS 0.35% 19-01/02/2025	260.000	EUR	98,92	257.184,20		0,49%	0,46%
ITALY BTPS 0.65% 19-28/10/2027	110.982	EUR	97,55	108.265,91		0,20%	0,19%

Dénomination	Quantité au 30.06.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ITALY BTPS 1.2% 17-01/04/2022	260.000	EUR	101,94	265.049,20		0,50%	0,47%
ITALY BTPS 1.45% 20-01/03/2036	246.000	EUR	96,93	238.442,88		0,45%	0,43%
ITALY BTPS 1.5% 15-01/06/2025	370.000	EUR	104,06	385.036,80		0,73%	0,69%
ITALY BTPS 1.65% 20-01/12/2030	276.000	EUR	103,21	284.854,08		0,54%	0,51%
ITALY BTPS 1.85% 20-01/07/2025	811.000	EUR	105,55	855.998,34		1,62%	1,53%
ITALY BTPS 2.1% 19-15/07/2026	160.000	EUR	107,32	171.712,00		0,32%	0,31%
ITALY BTPS 2.2% 17-01/06/2027	143.000	EUR	108,30	154.874,72		0,29%	0,28%
ITALY BTPS 2.45% 17-01/09/2033	110.000	EUR	110,81	121.888,80		0,23%	0,22%
ITALY BTPS 2.45% 20-01/09/2050	53.000	EUR	104,98	55.640,99		0,11%	0,10%
ITALY BTPS 2.5% 18-15/11/2025	207.000	EUR	109,25	226.155,78		0,43%	0,40%
ITALY BTPS 2.7% 16-01/03/2047	80.000	EUR	111,12	88.899,20		0,17%	0,16%
ITALY BTPS 2.8% 16-01/03/2067	81.000	EUR	111,44	90.268,02		0,17%	0,16%
ITALY BTPS 2.95% 18-01/09/2038	430.000	EUR	116,74	501.973,40		0,95%	0,90%
ITALY BTPS 3.5% 14-01/03/2030	105.000	EUR	120,64	126.667,80		0,24%	0,23%
ITALY BTPS 4.5% 13-01/05/2023	408.000	EUR	112,04	457.115,04		0,86%	0,82%
ITALY BTPS 5% 03-01/08/2034	150.000	EUR	142,00	212.995,50		0,40%	0,38%
ITALY BTPS 5% 09-01/09/2040	107.000	EUR	150,10	160.601,65		0,30%	0,29%
ITALY BTPS 6.5% 97-01/11/2027	200.000	EUR	138,27	276.534,00		0,52%	0,49%
LUXEMBOURG GOVT 0% 19-13/11/2026	221.000	EUR	102,87	227.349,33		0,43%	0,41%
LUXEMBOURG GOVT 0% 20-28/04/2025	191.000	EUR	102,38	195.544,71		0,37%	0,35%
NETHERLANDS GOVT 0.25% 19-15/07/2029	110.000	EUR	105,73	116.306,30		0,22%	0,21%
NETHERLANDS GOVT 2.75% 14-15/01/2047	50.000	EUR	172,90	86.449,00		0,16%	0,15%
NIEDERSACHSEN 0.125% 19-07/03/2025	170.000	EUR	102,27	173.861,36		0,33%	0,31%
NORDRHEIN-WEST 0% 20-05/05/2025	417.000	EUR	101,83	424.613,46		0,80%	0,76%
PORTUGUESE OTS 4.1% 06-15/04/2037	140.000	EUR	148,72	208.209,40		0,39%	0,37%
PORTUGUESE OTS 4.1% 15-15/02/2045	150.000	EUR	159,46	239.188,50		0,45%	0,43%
REP OF AUSTRIA 0.5% 19-20/02/2029	411.000	EUR	106,77	438.819,69		0,83%	0,78%
REP OF AUSTRIA 0.75% 20-20/03/2051	95.000	EUR	111,52	105.939,51		0,20%	0,19%
REP OF AUSTRIA 2.4% 13-23/05/2034	160.000	EUR	134,77	215.626,91		0,41%	0,39%
REP OF AUSTRIA 4.15% 07-15/03/2037	100.000	EUR	167,33	167.333,15		0,32%	0,30%
REP OF SLOVENIA 0.2% 20-31/03/2023	640.000	EUR	101,18	647.550,08		1,22%	1,16%
REP OF SLOVENIA 1.75% 16-03/11/2040	60.000	EUR	116,27	69.764,34		0,13%	0,12%
SLOVAKIA GOVT 0.25% 20-14/05/2025	162.000	EUR	102,05	165.313,22		0,31%	0,30%
SLOVAKIA GOVT 3.625% 14-16/01/2029	46.935	EUR	131,34	61.645,03		0,12%	0,11%
SPANISH GOVT 0% 20-30/04/2023	675.000	EUR	100,90	681.042,53		1,29%	1,22%
SPANISH GOVT 0.05% 18-31/10/2021	418.000	EUR	100,62	420.604,14		0,79%	0,75%
SPANISH GOVT 0.5% 20-30/04/2030	109.000	EUR	100,98	110.064,93		0,21%	0,20%
SPANISH GOVT 1.2% 20-31/10/2040	305.000	EUR	102,67	313.131,30		0,59%	0,56%
SPANISH GOVT 1.25% 20-31/10/2030	224.000	EUR	107,88	241.655,68		0,46%	0,43%
SPANISH GOVT 1.5% 17-30/04/2027	325.000	EUR	109,58	356.138,25		0,67%	0,64%
SPANISH GOVT 1.6% 15-30/04/2025	30.000	EUR	108,40	32.519,40		0,06%	0,06%
SPANISH GOVT 1.85% 19-30/07/2035	78.000	EUR	115,05	89.739,00		0,17%	0,16%
SPANISH GOVT 1.95% 15-30/07/2030	150.000	EUR	115,02	172.524,00		0,33%	0,31%
SPANISH GOVT 1.95% 16-30/04/2026	157.000	EUR	111,53	175.105,24		0,33%	0,31%
SPANISH GOVT 2.15% 15-31/10/2025	400.000	EUR	111,88	447.532,00		0,84%	0,80%
SPANISH GOVT 2.7% 18-31/10/2048	92.000	EUR	135,14	124.331,56		0,23%	0,22%
SPANISH GOVT 3.45% 16-30/07/2066	40.000	EUR	164,51	65.803,69		0,12%	0,12%
SPANISH GOVT 4.4% 13-31/10/2023	380.000	EUR	115,74	439.793,00		0,83%	0,79%
SPANISH GOVT 4.65% 10-30/07/2025	80.000	EUR	124,24	99.393,60		0,19%	0,18%
SPANISH GOVT 5.15% 13-31/10/2044	71.000	EUR	185,37	131.611,99		0,25%	0,24%
UNEDIC 0.1% 20-25/11/2026	200.000	EUR	101,50	203.005,80		0,38%	0,36%
Emis par un état ou une institution nationale				**21.336.622,97**		**40,30%**	**38,17%**
EUR				**23.013.820,55**		**43,46%**	**41,17%**
OBLIGATIONS				**23.013.820,55**		**43,46%**	**41,17%**
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT 08/09/2020	6	EUR		-13.800,00		-0,03%	-0,02%
EURO-BUND FUTURE 08/09/2020	1	EUR		-1.190,00		0,00%	0,00%
EURO-BUND FUTURE 08/09/2020	5	EUR		-6.750,00		-0,01%	-0,01%
FTSE 100 INDEX 18/09/2020	14	GBP		25.489,55		0,05%	0,05%
S&P 500 E-MINI FUTURE 18/09/2020	6	USD		-17.789,25		-0,03%	-0,03%
FUTURES				**-14.039,70**		**-0,02%**	**-0,01%**
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				**-14.039,70**		**-0,02%**	**-0,01%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
BNP PARIBAS FUNDS BOND EUR GOV-MC	8.825	EUR	502,69	4.436.239,25	0,34%	8,37%	7,92%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO CORPORATE-X	23.910	EUR	229,69	5.491.974,72	0,26%	10,36%	9,81%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	9.215	EUR	140,15	1.291.482,25	0,08%	2,44%	2,31%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	2.700	EUR	103,81	280.287,00	0,02%	0,53%	0,50%
Directive 2009/65/CE - FSMA				**11.499.983,22**		**21,70%**	**20,54%**
OPC-Obligations				**11.499.983,22**		**21,70%**	**20,54%**

Dénomination	Quantité au 30.06.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9XC	6	USD	169.407,21	874.826,91	0,05%	1,65%	1,56%
BNP PARIBAS FUNDS EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	3.700	EUR	218,30	807.710,00	0,06%	1,52%	1,44%
BNP PARIBAS FUNDS SICAV - EUROPE EQUITY	14.280	EUR	181,25	2.588.250,00	0,21%	4,89%	4,63%
BNPP FUNDS EUROPE MULTI FACTOR EQITY XCA	26.720	EUR	96,52	2.579.014,40	0,50%	4,87%	4,61%
Directive 2009/65/CE - FSMA				**6.849.801,31**		**12,93%**	**12,24%**
BNPP EASY MSCI EMERGING MARKETS EX CW 9IE	92.000	EUR	9,07	834.578,00	0,40%	1,58%	1,49%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	11.470	EUR	170,91	1.960.384,73	0,26%	3,70%	3,51%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				**2.794.962,73**		**5,28%**	**5,00%**
OPC-Actions				**9.644.764,04**		**18,21%**	**17,24%**
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9IL	5.000	USD	12,01	53.456,80		0,10%	0,10%
BNP PARIBAS MOIS-O	877	EUR	1.101,51	965.513,44	0,01%	1,82%	1,73%
BNPP EASY MSCI EMERGG SRI SRS 5PC CP 9IL	1.700	USD	111,39	168.602,80	0,02%	0,32%	0,30%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	10	EUR	165.513,54	1.721.340,83	0,73%	3,25%	3,08%
BNPP EASY MSCI N.AM.EX C.W TRK X CAP	16	EUR	285.852,29	4.449.005,02	1,16%	8,39%	7,95%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				**7.357.918,89**		**13,88%**	**13,16%**
OPC-Mixtes				**7.357.918,89**		**13,88%**	**13,16%**
BNP INSTICASH EUR GOV-XC	12.893	EUR	101,10	1.303.441,45	0,04%	2,46%	2,33%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				**1.303.441,45**		**2,46%**	**2,33%**
OPC-Monetaires				**1.303.441,45**		**2,46%**	**2,33%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**29.806.107,60**		**56,25%**	**53,27%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**52.970.563,42**		**100,00%**	**94,72%**
Compte géré futures		USD		88.291,86			0,16%
Compte géré futures		GBP		77.685,37			0,14%
Compte géré futures		EUR		47.759,30			0,09%
Autres				**213.736,53**			**0,39%**
BP2S		EUR		1.431.434,55			2,56%
BP2S		USD		592.874,62			1,06%
BP2S		GBP		49.639,46			0,09%
Avoirs bancaires à vue				**2.073.948,63**			**3,71%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**2.287.685,16**			**4,10%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**586.775,91**			**1,05%**
AUTRES				**76.275,98**			**0,13%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**55.921.300,47**			**100,00%**

2.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	**56,25%**
OPC-Actions	18,21%
OPC-Mixtes	13,88%
OPC-Monetaires	2,46%
OPC-Obligations	21,70%
OBLIGATIONS	**43,46%**
EUR	43,46%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE	**0,31%**
EUR	0,31%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur instruments financiers dérivés - Contrats d'option	**0,00%**
EUR	0,00%
FUTURES	**-0,02%**
EUR	-0,04%
GBP	0,05%
USD	-0,03%
TOTAL PORTEFEUILLE	**100,00%**

2.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	42.435.714,52
Ventes	42.931.957,13
Total 1	**85.367.671,65**
Souscriptions	51.224,54
Remboursements	109.075,43
Total 2	**160.299,97**
Moyenne de référence de l'actif net total	55.426.561,58
Taux de rotation	**153,73%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT 08/09/2020	EUR	-992.100,00	-992.100,00	1.000	02.06.20
EURO-BUND FUTURE 08/09/2020	EUR	-875.850,00	-875.850,00	1.000	02.06.20
EURO-BUND FUTURE 08/09/2020	EUR	-175.330,00	-175.330,00	1.000	18.06.20
FTSE 100 INDEX 18/09/2020	GBP	837.480,00	933.437,36	10	15.06.20
S&P 500 E-MINI FUTURE 18/09/2020	USD	-907.095,00	-804.554,53	50	15.06.20

2.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	**Evolution du nombre d'actions en circulation**							**Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)**				**Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)**		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	6	21	668	990	6.208	2.490	8.698	4.882,48	8.763,82	500.674,07	392.129,72	5.463.564,93	724,77	387,27
2019	3	2	840	140	5.371	2.352	7.723	3.023,04	987,60	647.878,03	59.442,60	5.329.752,12	806,36	424,43
01.01.20-30.06.20	11	103	10	238	5.372	2.217	7.589	8.428,85	42.795,69	7.805,68	101.269,75	5.119.224,52	784,44	408,24

Classe I

Période	**Evolution du nombre d'actions en circulation**			**Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)**		**Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)**	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2018	-	4.000	64.070	0,00	2.980.760,00	46.879.692,28	731,69
2019	-	-	64.070	0,00	0,00	52.199.915,54	814,73
01.01.20-30.06.20	-	-	64.070	0,00	0,00	50.802.075,95	792,92

2.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 10.06.96 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

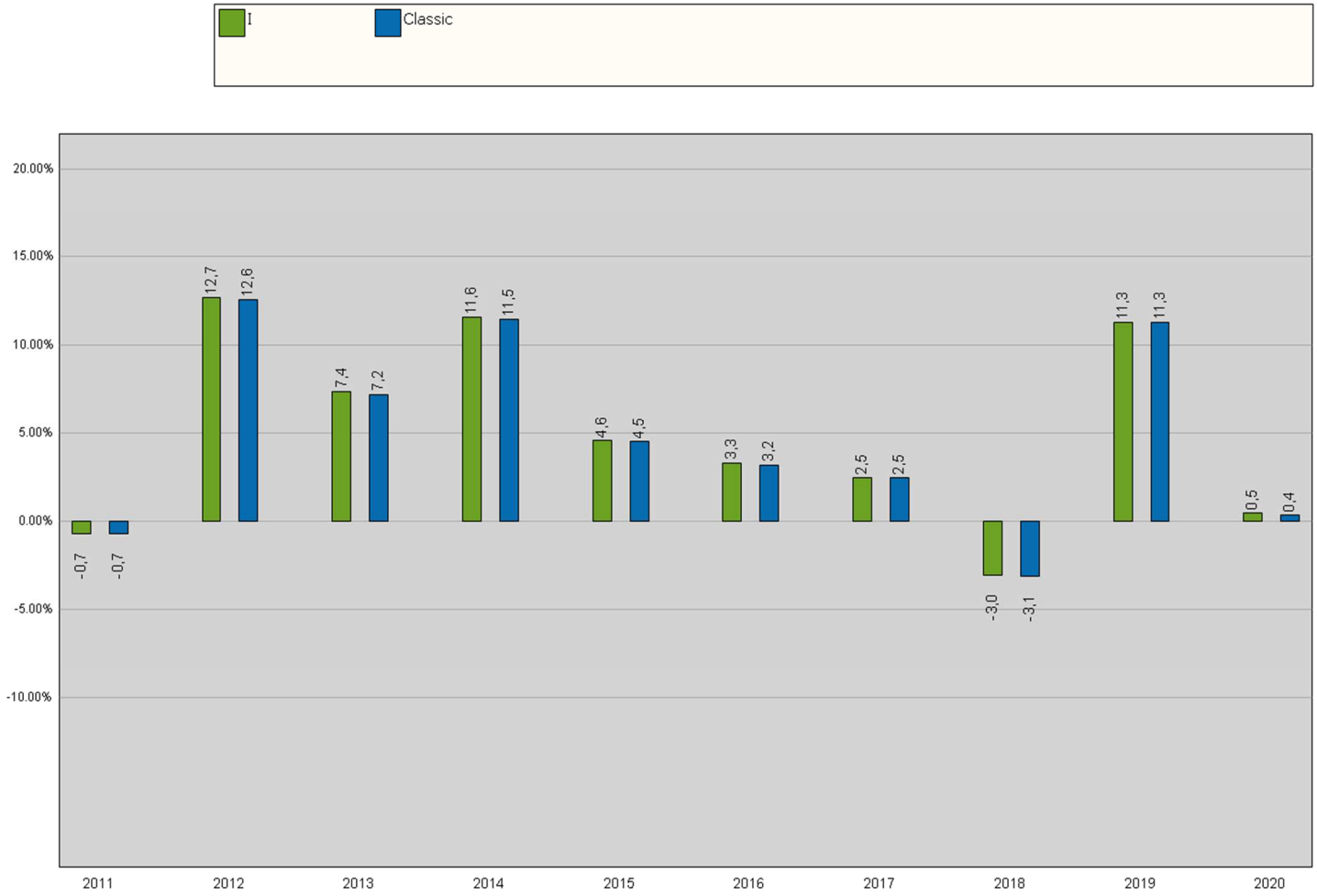

Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	10.06.96	EUR	0,4%	2,2%	2,3%	4,8%
I	30.03.07	EUR	0,5%	2,3%	2,4%	4,9%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1) \dots (1 + P t+n)] ^ (1/n)) – 1$$

avec

$P(t; t+n)$	la performance de t à t+n
n	le nombre d'année (périodes)
P t =	[α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t	la performance annuelle pour la première période
VNI t+1	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)] [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}] \dots [1+(D_{tn} / VNI\ ext_n)]$$

avec

$D_t, D_{t2},\dots D_{tn}$	les montants du dividende distribué durant l'année t
VNI ex_t…VNI ex_{tn}	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes la periode t

2.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	I	Classic
Cap.	0,35%	0,44%
Dis.	S/O	0,44%

2.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Intérêts non échus

La rubrique « Autres » de la composition des avoirs et chiffres-clés comprend 93.994,66 EUR de prorata d'intérêts non échus.

NOTE 2 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 3 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus a été noté au cours de la période, suite à une décision d'investissement réalisée.
Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 4 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic	I
Rémunération due au dépositaire	706,93	7.981,35
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	1.925,67	23.207,79
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	962,57	10.872,18
Services et biens divers	0	0
Taxes	1.842,55	2.534,21
Autres charges	1.455,22	17.537,57

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	152,80
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	415,22
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	207,45
Services et biens divers	0
Taxes	379,04
Autres charges	314,02

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BOND BELGIUM

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 3/05/1991 au prix de 1.000.000 BEF (24.789,35 EUR) par part.

3.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement dans tous les types d'emprunts émis ou garantis par l'Etat belge.

3.1.3. Politique de placement du compartiment

La composition des avoirs du compartiment est limitée à des valeurs émises ou garanties par l'Etat belge et titres assimilés.

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le JPM GBI Belgium (RI). Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

3.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (à partir du 1 octobre 2020)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (jusqu'au 1 octobre 2020)

3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Alors que la pandémie de COVID-19 se propageait dans le monde entier, entraînant le confinement dans de nombreux pays, le sentiment de risque s'est intensifié en mars. Les actifs à risque ont enregistré leur plus forte baisse depuis 2008, le contexte macroéconomique étant passé en quelques semaines d'une reprise progressive à une forte contraction. La combinaison de l'affaiblissement de la demande économique mondiale et de la guerre des prix entre l'Arabie saoudite et la Russie a fait chuter les prix du pétrole à leur niveau le plus bas depuis 2002. Les dirigeants politiques du monde entier se sont efforcés d'atténuer les effets économiques dévastateurs du virus et des fermetures, avec des mesures de nature inédite. Parallèlement, les ministres des Finances et les banques centrales continuent d'élargir la réponse politique à la crise pour contribuer à atténuer le coût économique nécessaire des fermetures. D'importantes mesures budgétaires ont maintenant été annoncées et la réaction de la banque centrale a aidé les marchés à se redresser. Le rendement à 10 ans de la Belgique a chuté de 0,09 % à -0,126 %. Nous avons commencé l'année avec une légère sous-pondération de la duration. Fin février, nous avons fermé la duration sous-pondérée à mesure que la situation liée à la COVID-19 s'aggravait. En mars, nous avons établi une position légèrement surpondérée suite à l'annonce par la BCE du Programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP). Début mai, nous avons réduit la duration à un niveau proche de la neutralité pour des raisons d'évaluation.

3.1.6. Politique future

L'Europe se déconfine progressivement, mais les différences de marge de manœuvre budgétaire détermineront dans quelle mesure les pays pourront stimuler la reprise économique. La proposition de relance « Next Generation EU » a eu un impact majeur sur le sentiment du marché, mais le système peut se diluer. Les rendements des obligations européennes se négocieront dans une fourchette de valeurs puisque le taux directeur de la BCE est à la limite inférieure et que les achats d'actifs maintiennent les rendements à long terme à un niveau bas.

3.1.7. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

3.2. BILAN

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**24.479.379,99**	**27.670.322,66**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**24.379.928,99**	**27.499.627,66**
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	24.189.686,76	27.499.627,66
B.	Instruments du marché monétaire	190.242,23	
V.	**Dépôts et liquidités**	**6.428,23**	**7.204,37**
A.	Avoirs bancaires à vue	6.428,23	7.204,37
VI.	**Comptes de régularisation**	**93.022,77**	**163.490,63**
B.	Produits acquis	115.490,48	187.636,19
C.	Charges à imputer (-)	-22.467,71	-24.145,56
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**24.479.379,99**	**27.670.322,66**
A.	Capital	22.242.823,43	24.502.717,36
B.	Participations au résultat	-5.459,16	-2.656,42
C.	Résultat reporté	1.644.515,03	1.376.070,37
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	597.500,69	1.794.191,35

3.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**428.843,70**	**1.566.371,15**
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	429.803,06	1.566.371,15
B.	Instruments du marché monétaire	-959,36	
II.	**Produits et charges des placements**	**247.219,91**	**308.646,90**
B.	Intérêts (+/-)		
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	247.322,87	308.761,05
b.	Dépôts et liquidités		0,15
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-102,96	-114,30
IV.	**Coûts d'exploitation (*)**	**-78.562,92**	**-80.826,70**
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-2.942,81	
	Classic		-3.316,34
	I		-430,86
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.	Gestion financière	-54.367,81	
	Classic		-49.744,82
	I		-6.462,64
b.	Gestion administrative et comptable	-1.920,71	
	Classic		-1.105,46
	I		-215,50
J.	Taxes	-10.720,85	
	Classic		-10.080,63
	I		-224,40
K.	Autres charges (-)	-8.610,74	-9.246,05
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II + III + IV	**168.656,99**	**227.820,20**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**597.500,69**	**1.794.191,35**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**597.500,69**	**1.794.191,35**

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1. Composition des actifs au 30.06.20

Dénomination	Quantité au 30.06.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
BELGIAN 0% 20-22/10/2027	332.493	EUR	102,22	339.864,58	1,39%	1,39%
BELGIAN 0.1% 20-22/06/2030	775.939	EUR	102,25	793.432,88	3,25%	3,24%
BELGIAN 0.4% 20-22/06/2040	212.000	EUR	99,50	210.937,03	0,87%	0,86%
BELGIAN 0.8% 15-22/06/2025	1.049.000	EUR	106,45	1.116.702,46	4,58%	4,56%
BELGIAN 0.8% 17-22/06/2027	839.000	EUR	107,95	905.725,67	3,72%	3,70%
BELGIAN 0.8% 18-22/06/2028	678.000	EUR	108,71	737.060,58	3,02%	3,01%
BELGIAN 0.9% 19-22/06/2029	642.921	EUR	110,05	707.522,22	2,90%	2,89%
BELGIAN 0321 4.25% 11-28/09/2021	566.423	EUR	106,03	600.578,31	2,46%	2,45%
BELGIAN 0324 4.5% 11-28/03/2026	507.000	EUR	128,56	651.824,55	2,67%	2,66%
BELGIAN 0325 4.25% 12-28/09/2022	1.093.000	EUR	110,97	1.212.913,03	4,98%	4,95%
BELGIAN 0338 0.5% 17-22/10/2024	310.000	EUR	104,43	323.723,70	1,33%	1,32%
BELGIAN 0338 2.25% 17-22/06/2057	264.000	EUR	152,29	402.056,16	1,65%	1,64%
BELGIAN 1% 15-22/06/2031	987.000	EUR	111,78	1.103.238,99	4,53%	4,51%
BELGIAN 1% 16-22/06/2026	919.000	EUR	108,44	996.563,60	4,09%	4,07%
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033	583.311	EUR	115,80	675.456,44	2,77%	2,76%
BELGIAN 1.45% 17-22/06/2037	296.000	EUR	119,65	354.164,00	1,45%	1,45%
BELGIAN 1.6% 16-22/06/2047	667.000	EUR	125,73	838.592,42	3,44%	3,43%
BELGIAN 1.7% 19-22/06/2050	424.264	EUR	129,94	551.272,24	2,26%	2,25%
BELGIAN 1.9% 15-22/06/2038	785.000	EUR	127,91	1.004.085,65	4,12%	4,10%
BELGIAN 2.15% 16-22/06/2066	333.000	EUR	155,56	518.011,47	2,12%	2,12%
BELGIAN 2.6% 14-22/06/2024	975.000	EUR	112,62	1.098.035,25	4,50%	4,49%
BELGIAN 3% 14-22/06/2034	411.000	EUR	140,33	576.764,52	2,37%	2,36%
BELGIAN 3.75% 13-22/06/2045	534.000	EUR	175,86	939.113,76	3,85%	3,84%
BELGIAN 320 4.25% 10-28/03/2041	976.000	EUR	176,10	1.718.745,76	7,05%	7,02%
BELGIAN RETAIL 2.25% 13-22/06/2023	1.186.000	EUR	108,49	1.286.726,98	5,28%	5,26%
BELGIUM OLO31 5.5% 98-28/03/2028	906.000	EUR	145,40	1.317.278,70	5,40%	5,38%
BELGIUM OLO44 5% 04-28/03/2035	1.202.869	EUR	170,84	2.054.969,37	8,44%	8,38%
BELGIUM OLO48 4% 06-28/03/2022	1.068.000	EUR	108,08	1.154.326,44	4,73%	4,72%
Emis par un état ou une institution nationale				**24.189.686,76**	**99,22%**	**98,81%**
EUR				**24.189.686,76**	**99,22%**	**98,81%**
OBLIGATIONS				**24.189.686,76**	**99,22%**	**98,81%**
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN AUTRE MARCHE SECONDAIRE, REGLEMENTE, EN FONCTIONNEMENT REGULIER, RECONNU ET OUVERT AU PUBLIC						
BELGIUM T-BILL 0% 19-10/09/2020	60.000	EUR	100,10	60.059,40	0,25%	0,25%
BELGIUM T-BILL 0% 19-12/11/2020	130.000	EUR	100,14	130.182,83	0,53%	0,53%
Emis par un état ou une institution nationale				**190.242,23**	**0,78%**	**0,78%**
EUR				**190.242,23**	**0,78%**	**0,78%**
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				**190.242,23**	**0,78%**	**0,78%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**24.379.928,99**	**100,00%**	**99,59%**
BP2S		EUR		6.428,23		0,03%
Avoirs bancaires à vue				**6.428,23**		**0,03%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**6.428,23**		**0,03%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**0,00**		**0,00%**
AUTRES				**93.022,77**		**0,38%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**24.479.379,99**		**100,00%**

3.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OBLIGATIONS	**99,22%**
EUR	99,22%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE	**0,78%**
EUR	0,78%
TOTAL PORTEFEUILLE	**100,00%**

3.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	4.029.777,84
Ventes	3.612.207,68
Total 1	**7.641.985,52**
Souscriptions	350.210,65
Remboursements	911.331,84
Total 2	**1.261.542,49**
Moyenne de référence de l'actif net total	24.733.134,19
Taux de rotation	**25,80%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	**Evolution du nombre d'actions en circulation**							**Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)**				**Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)**		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	908	2	3.574	126	3.560	425	3.985	5.297.227,17	3.957,00	20.887.715,90	304.479,38	21.714.947,18	5.813,28	2.398,08
2019	1	1.313	510	15	3.051	1.723	4.774	781,86	3.452.357,46	3.193.137,54	37.714,16	23.268.308,08	6.197,80	2.530,87
01.01.20-30.06.20	-	20	145	3	2.906	1.740	4.646	2.211,30	51.763,99	903.511,49	7.820,35	22.967.888,04	6.350,97	2.591,83

Classe I

Période	**Evolution du nombre d'actions en circulation**			**Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)**		**Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)**	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2018	18	109	752	103.646,88	641.738,76	4.430.651,21	5.892,56
2019	68	633	187	424.321,40	4.090.202,37	1.177.272,92	6.298,14
01.01.20-30.06.20	47	-	234	296.235,36	0,00	1.511.491,95	6.461,47

3.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 03.05.91 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

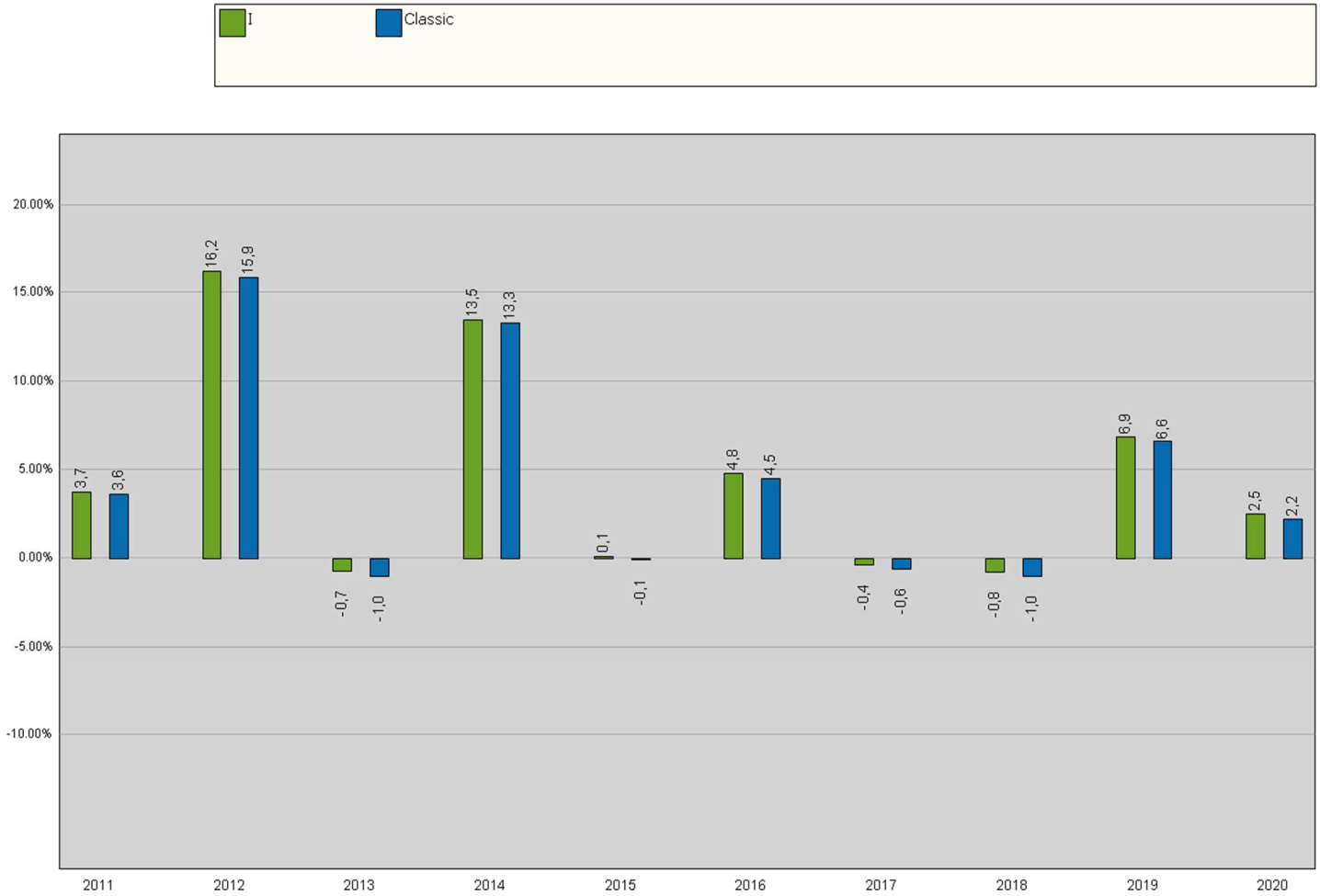

Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	03.05.91	EUR	2,2%	3,0%	2,7%	4,0%
I	17.12.10	EUR	2,5%	3,3%	2,9%	

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = ([(1 + P\,t) (1 + P\,t+1) \ldots (1 + P\,t+n)] \wedge (1/n)) - 1$$

avec

$P(t; t+n)$	la performance de t à t+n
n	le nombre d'année (périodes)
$P\,t =$	$[\alpha \times (VNI\ t+1 / VNI\ t)] - 1$

avec

P t	la performance annuelle pour la première période
VNI t+1	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots[1+(D_{tn} / VNI\ ext_n)]$$

avec

$D_t, D_{t2},\ldots D_{tn}$	les montants du dividende distribué durant l'année t
$VNI\ ex_t \ldots VNI\ ex_{tn}$	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes la periode t

3.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	I	Classic
Cap.	0,41%	0,65%
Dis.	S/O	0,65%

3.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Intérêts non échus

La rubrique « Autres » de la composition des avoirs et chiffres-clés comprend 115.490,48 EUR de prorata d'intérêts non échus.

NOTE 2 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 3 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic	I
Rémunération due au dépositaire	2.280,24	131,46
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	42.501,40	1.972,55
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	1.504,12	65,76
Services et biens divers	0	0
Taxes	8.554,75	75,65
Autres charges	6.611,36	460,28

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	531,11
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	9.893,86
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	350,83
Services et biens divers	0
Taxes	2.090,45
Autres charges	1.539,10

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BOND EURO

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 18/12/1992 au prix de 100.000 BEF (2.478,94 EUR) par part.

4.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement dans tous les types d'emprunts libellés en euro, émis ou garantis par les Etats adhérant à l'euro.

4.1.3. Politique de placement du compartiment

Le compartiment investit en emprunts libellés en euro émis ou garantis par les Etats adhérant à l'euro; d'autres Etats pourront être pris en considération pour autant que l'évolution des critères exigés permette d'envisager leur admission rapide dans l'euro. Dans le cas de ces derniers, les emprunts peuvent être soit libellés en euro, soit dans leur propre devise, auquel cas le risque de change sera couvert. Pourront aussi être pris en considération les emprunts émis ou garantis par leurs collectivités publiques territoriales et par des organismes internationaux à caractère public dont font partie un ou plusieurs de ces Etats.

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM (RI). Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

La proportion d'actifs investie globalement dans des parts ou actions d'autres OPCVM ou d'autres OPC ne dépasse pas 10 %.

4.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (à partir du 1 octobre 2020)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (jusqu'au 1 octobre 2020)

4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

La première moitié de l'année 2020 a été marquée par la propagation de la COVID-19 dans le monde entier. La pandémie a contraint les gouvernements à imposer des confinements pendant plusieurs mois, entraînant une chute de l'activité économique à des niveaux sans précédent. Les gouvernements ont mis en place d'importantes mesures de dépenses pour aider les entreprises et les ménages à faire face à la crise, ce qui a déclenché une vague d'émissions de dette sur les marchés, et les banques centrales ont aidé les pays à se financer en réduisant les taux et en augmentant leurs bilans. Dans la zone euro en particulier, la BCE a annoncé un programme d'achat d'envergure sans précédent, le « Programme d'achats d'urgence face à la pandémie », par lequel elle s'est engagée à acheter 1 350 milliards d'euros d'actifs jusqu'en juin 2021. Dans ces circonstances exceptionnelles, la volatilité des marchés au premier trimestre a atteint des sommets historiques, les obligations d'État se sont redressées, les rendements des Bunds atteignant -0,85 % contre -0,20 % au début de l'année, et les actions ont enregistré des ventes massives. L'aversion au risque a été suivie d'une reprise soudaine des actions et des spreads, soutenue par les politiques monétaires accommodantes. Le fonds a commencé l'année en sous-pondération, qui a été fermée en raison de l'apparition de la pandémie. Depuis le mois de mars, le fonds a une duration et des spreads longs. Nous avons pris des bénéfices et fermé des positions sur les titres supranationaux et d'agences.

4.1.6. Politique future

Nous nous attendons à une limitation des taux au sein d'une fourchette définie, car la réouverture des économies pourrait déclencher une deuxième vague d'infections et les politiques monétaires et fiscales resteront accommodantes. Les écarts pourraient être plus volatils compte tenu des différences de marge de manœuvre budgétaire entre les pays, ce qui aura un impact sur leur reprise économique. La proposition de fonds de relance de l'UE pourrait avoir un impact positif sur le sentiment si un accord est trouvé.

4.1.7. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 3.

4.2. BILAN

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**26.680.674,65**	**27.147.790,58**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**25.383.154,56**	**27.152.573,66**
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	24.631.550,96	27.159.323,66
B.	Instruments du marché monétaire	755.823,60	
F.	Instruments financiers dérivés		
a.	Sur obligations		
ii.	Contrats à terme (+/-)	-4.290,00	-6.750,00
n.	Sur instruments financiers dérivés		
i.	Contrats d'option (+/-)	70,00	
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**-51.864,56**	**-284.339,05**
B.	Dettes		
a.	Montants à payer (-)	-51.864,56	-284.339,05
V.	**Dépôts et liquidités**	**1.251.159,64**	**85.724,62**
A.	Avoirs bancaires à vue	1.243.770,64	68.144,52
C.	Autres	7.389,00	17.580,10
VI.	**Comptes de régularisation**	**98.225,01**	**193.831,35**
B.	Produits acquis	120.256,19	217.358,48
C.	Charges à imputer (-)	-22.031,18	-23.527,13
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**26.680.674,65**	**27.147.790,58**
A.	Capital	23.261.462,08	22.963.109,02
B.	Participations au résultat	-6.559,41	-10.402,69
C.	Résultat reporté	2.943.103,38	2.751.852,51
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	482.668,60	1.443.231,74
	SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III.	**Montants notionnels des contrats à terme (+)**	**1.551.480,00**	**914.790,00**
A.	Contrats à terme achetés	675.470,00	
B.	Contrats à terme vendus	876.010,00	914.790,00

4.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**375.417,00**	**1.273.689,77**
A.	Obligations et autres titres de créance		
a.	Obligations	360.077,00	1.315.497,18
B.	Instruments du marché monétaire		-11,00
F.	Instruments financiers dérivés		
a.	Sur obligations		
ii.	Contrats à terme	-32.790,00	-39.410,00
m.	Sur instruments financiers dérivés		
i.	Contrats d'option	48.130,00	-2.386,41
II.	**Produits et charges des placements**	**186.250,40**	**247.476,52**
B.	Intérêts (+/-)		
a.	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	195.803,73	248.509,14
b.	Dépôts et liquidités	0,16	0,02
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-3.131,60	-251,74
E.	Précomptes mobiliers (-)		
b.	D'origine étrangère	-6.421,89	-780,90
III.	**Autres produits**		**832,91**
B.	Autres		832,91
IV.	**Coûts d'exploitation (*)**	**-78.998,80**	**-78.767,46**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-202,83	-120,53
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-3.891,11	
	Classic		-5.011,03
	I		-626,64
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.	Gestion financière	-54.559,07	
	Classic		-45.099,68
	I		-9.400,24
b.	Gestion administrative et comptable	-3.086,20	
	Classic		-1.002,27
	I		-313,29
J.	Taxes	-8.001,87	
	Classic		-8.279,54
	I		294,63
K.	Autres charges (-)	-9.257,72	-9.208,87
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II + III + IV	**107.251,60**	**169.541,97**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**482.668,60**	**1.443.231,74**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**482.668,60**	**1.443.231,74**

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1. Composition des actifs au 30.06.20

Dénomination	Quantité au 30.06.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
EFSF 0% 17-29/03/2021	753.000	EUR	100,37	755.823,60	2,98%	2,83%
Emis par un état ou une institution nationale				**755.823,60**	**2,98%**	**2,83%**
EUR				**755.823,60**	**2,98%**	**2,83%**
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				**755.823,60**	**2,98%**	**2,83%**
CALL EURO-BUND 10YR 6% 24/07/2020 177.50	7	EUR	0,42	70,00	0,00%	0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur instruments financiers dérivés - Contrats d'option				**70,00**	**0,00%**	**0,00%**
DEXIA CRED LOCAL 1.25% 15-27/10/2025	100.000	EUR	107,27	107.269,91	0,42%	0,40%
KFW 0% 19-30/06/2022	400.000	EUR	101,08	404.326,96	1,59%	1,52%
KFW 0% 20-30/06/2023	457.000	EUR	101,70	464.752,87	1,83%	1,74%
Emis par un établissement de crédit				**976.349,74**	**3,84%**	**3,66%**
BELGIAN 0.4% 20-22/06/2040	199.897	EUR	99,50	198.894,80	0,78%	0,75%
BELGIAN 0.8% 15-22/06/2025	85.000	EUR	106,45	90.485,90	0,36%	0,34%
BELGIAN 0338 0.5% 17-22/10/2024	100.000	EUR	104,43	104.427,00	0,41%	0,39%
BELGIAN 0338 2.25% 17-22/06/2057	48.460	EUR	152,29	73.801,67	0,29%	0,28%
BELGIAN 1% 16-22/06/2026	60.000	EUR	108,44	65.064,00	0,26%	0,24%
BELGIAN 1.6% 16-22/06/2047	110.000	EUR	125,73	138.298,60	0,54%	0,52%
BELGIAN 1.9% 15-22/06/2038	52.969	EUR	127,91	67.752,12	0,27%	0,25%
BELGIAN 320 4.25% 10-28/03/2041	80.000	EUR	176,10	140.880,80	0,56%	0,53%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/05/2035	70.000	EUR	103,68	72.574,37	0,29%	0,27%
DEUTSCHLAND REP 0.25% 17-15/02/2027	400.000	EUR	106,18	424.712,00	1,67%	1,59%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 16-15/02/2026	175.704	EUR	106,84	187.720,40	0,74%	0,70%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 18-15/02/2028	462.000	EUR	108,71	502.235,58	1,98%	1,88%
DEUTSCHLAND REP 1.25% 17-15/08/2048	120.000	EUR	135,78	162.942,00	0,64%	0,61%
DEUTSCHLAND REP 2.5% 12-04/07/2044	294.000	EUR	163,13	479.608,08	1,89%	1,80%
DEUTSCHLAND REP 4.75% 98-04/07/2028	53.000	EUR	143,72	76.173,72	0,30%	0,29%
DEUTSCHLAND REP 6.5% 97-04/07/2027	186.000	EUR	151,08	281.010,66	1,11%	1,05%
ESM 0% 18-17/01/2022	580.000	EUR	100,80	584.619,35	2,30%	2,19%
ESTONIA REP OF 0.125% 20-10/06/2030	52.000	EUR	100,36	52.186,49	0,21%	0,20%
FINNISH GOVT 0.25% 20-15/09/2040	128.000	EUR	101,67	130.134,40	0,51%	0,49%
FINNISH GOVT 0.5% 16-15/04/2026	171.000	EUR	105,73	180.790,21	0,71%	0,68%
FINNISH GOVT 0.5% 17-15/09/2027	45.000	EUR	106,54	47.941,07	0,19%	0,18%
FINNISH GOVT 0.5% 19-15/09/2029	93.000	EUR	106,96	99.476,06	0,39%	0,37%
FINNISH GOVT 1.375% 17-15/04/2047	80.000	EUR	130,94	104.751,28	0,41%	0,39%
FRANCE O.A.T. 0.5% 19-25/05/2029	250.000	EUR	106,64	266.592,50	1,05%	1,00%
FRANCE O.A.T. 0.5% 20-25/05/2040	98.944	EUR	102,62	101.538,56	0,40%	0,38%
FRANCE O.A.T. 0.75% 18-25/11/2028	300.000	EUR	108,72	326.163,00	1,28%	1,22%
FRANCE O.A.T. 1% 17-25/05/2027	310.117	EUR	109,57	339.804,50	1,34%	1,27%
FRANCE O.A.T. 1.25% 16-25/05/2036	53.147	EUR	116,89	62.124,06	0,24%	0,23%
FRANCE O.A.T. 1.5% 15-25/05/2031	410.821	EUR	117,65	483.326,80	1,90%	1,81%
FRANCE O.A.T. 1.5% 19-25/05/2050	253.726	EUR	125,57	318.606,28	1,26%	1,19%
FRANCE O.A.T. 1.75% 13-25/05/2023	810.000	EUR	106,86	865.590,30	3,41%	3,24%
FRANCE O.A.T. 2% 17-25/05/2048	546.000	EUR	138,27	754.959,66	2,97%	2,83%
FRANCE O.A.T. 2.75% 12-25/10/2027	160.000	EUR	123,16	197.051,20	0,78%	0,74%
FRANCE O.A.T. 3.25% 13-25/05/2045	88.658	EUR	165,32	146.565,86	0,58%	0,55%
FRANCE O.A.T. 4% 05-25/04/2055	44.904	EUR	206,23	92.604,62	0,36%	0,35%
FRANCE O.A.T. 4% 10-25/04/2060	50.000	EUR	217,48	108.740,50	0,43%	0,41%
FRANCE O.A.T. 4.5% 09-25/04/2041	223.356	EUR	183,60	410.070,45	1,62%	1,54%
FRANCE O.A.T.I/L 0.1% 15-01/03/2025	51.972	EUR	104,31	54.211,99	0,21%	0,20%
INSTIT CRDT OFCL 0.25% 20-30/04/2024	297.000	EUR	101,48	301.391,03	1,19%	1,13%
IRISH GOVT 0.2% 20-15/05/2027	326.733	EUR	102,96	336.408,86	1,33%	1,26%
IRISH GOVT 0.2% 20-18/10/2030	189.621	EUR	102,06	193.523,16	0,76%	0,73%
IRISH GOVT 1.3% 18-15/05/2033	110.000	EUR	115,05	126.552,80	0,50%	0,47%
IRISH GOVT 5.4% 09-13/03/2025	150.000	EUR	127,62	191.430,00	0,75%	0,72%
ITALY BTPS I/L 0.55% 18-21/05/2026	85.948	EUR	98,12	84.336,79	0,33%	0,32%

Dénomination	Quantité au 30.06.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
ITALY BTPS 0.35% 19-01/02/2025	290.000	EUR	98,92	286.859,30	1,13%	1,08%
ITALY BTPS 0.65% 19-28/10/2027	141.977	EUR	97,55	138.502,33	0,55%	0,52%
ITALY BTPS 1.2% 17-01/04/2022	200.000	EUR	101,94	203.884,00	0,80%	0,76%
ITALY BTPS 1.45% 20-01/03/2036	270.000	EUR	96,93	261.705,60	1,03%	0,98%
ITALY BTPS 1.5% 15-01/06/2025	260.000	EUR	104,06	270.566,40	1,07%	1,01%
ITALY BTPS 1.65% 20-01/12/2030	228.000	EUR	103,21	235.314,24	0,93%	0,88%
ITALY BTPS 1.85% 20-01/07/2025	1.104.000	EUR	105,55	1.165.255,43	4,59%	4,38%
ITALY BTPS 2.1% 19-15/07/2026	200.000	EUR	107,32	214.640,00	0,85%	0,80%
ITALY BTPS 2.45% 17-01/09/2033	160.000	EUR	110,81	177.292,80	0,70%	0,66%
ITALY BTPS 2.45% 20-01/09/2050	41.000	EUR	104,98	43.043,03	0,17%	0,16%
ITALY BTPS 2.5% 18-15/11/2025	364.000	EUR	109,25	397.684,56	1,57%	1,49%
ITALY BTPS 2.7% 16-01/03/2047	56.000	EUR	111,12	62.229,44	0,25%	0,23%
ITALY BTPS 2.8% 16-01/03/2067	87.000	EUR	111,44	96.954,54	0,38%	0,36%
ITALY BTPS 2.95% 18-01/09/2038	370.000	EUR	116,74	431.930,60	1,70%	1,62%
ITALY BTPS 3.1% 19-01/03/2040	110.000	EUR	118,95	130.843,90	0,52%	0,49%
ITALY BTPS 3.5% 14-01/03/2030	100.000	EUR	120,64	120.636,00	0,48%	0,45%
ITALY BTPS 5% 03-01/08/2034	63.000	EUR	142,00	89.458,11	0,35%	0,34%
ITALY BTPS 5% 09-01/09/2040	288.000	EUR	150,10	432.273,60	1,70%	1,62%
ITALY BTPS 5% 11-01/03/2022	505.000	EUR	108,30	546.925,10	2,15%	2,05%
ITALY BTPS 6.5% 97-01/11/2027	200.000	EUR	138,27	276.534,00	1,09%	1,04%
LUXEMBOURG GOVT 0% 19-13/11/2026	267.000	EUR	102,87	274.670,91	1,08%	1,03%
LUXEMBOURG GOVT 0% 20-28/04/2025	211.000	EUR	102,38	216.020,60	0,85%	0,81%
NETHERLANDS GOVT 0.25% 19-15/07/2029	240.000	EUR	105,73	253.759,20	1,00%	0,95%
NETHERLANDS GOVT 2.75% 14-15/01/2047	160.000	EUR	172,90	276.636,80	1,09%	1,04%
PORTUGUESE OTS 4.1% 06-15/04/2037	155.000	EUR	148,72	230.517,55	0,91%	0,86%
PORTUGUESE OTS 4.1% 15-15/02/2045	160.000	EUR	159,46	255.134,40	1,01%	0,96%
REP OF AUSTRIA 0% 17-20/09/2022	280.000	EUR	101,35	283.783,14	1,12%	1,06%
REP OF AUSTRIA 0% 20-20/02/2030	33.000	EUR	102,07	33.683,07	0,13%	0,13%
REP OF AUSTRIA 0.5% 19-20/02/2029	230.000	EUR	106,77	245.568,19	0,97%	0,92%
REP OF AUSTRIA 0.75% 20-20/03/2051	123.000	EUR	111,52	137.163,78	0,54%	0,51%
REP OF AUSTRIA 2.4% 13-23/05/2034	190.000	EUR	134,77	256.056,96	1,01%	0,96%
REP OF AUSTRIA 4.15% 07-15/03/2037	122.000	EUR	167,33	204.146,44	0,80%	0,77%
REP OF SLOVENIA 0.2% 20-31/03/2023	710.000	EUR	101,18	718.375,87	2,83%	2,69%
REP OF SLOVENIA 1.75% 16-03/11/2040	70.000	EUR	116,27	81.391,73	0,32%	0,31%
SLOVAKIA GOVT 0.25% 20-14/05/2025	180.000	EUR	102,05	183.681,36	0,72%	0,69%
SLOVAKIA GOVT 3.625% 14-16/01/2029	58.668	EUR	131,34	77.055,30	0,30%	0,29%
SPANISH GOVT 0% 20-30/04/2023	906.000	EUR	100,90	914.110,42	3,60%	3,43%
SPANISH GOVT 0.05% 18-31/10/2021	464.000	EUR	100,62	466.890,72	1,84%	1,75%
SPANISH GOVT 0.5% 20-30/04/2030	149.000	EUR	100,98	150.455,73	0,59%	0,56%
SPANISH GOVT 1.2% 20-31/10/2040	340.000	EUR	102,67	349.064,40	1,38%	1,31%
SPANISH GOVT 1.25% 20-31/10/2030	257.000	EUR	107,88	277.256,74	1,09%	1,04%
SPANISH GOVT 1.5% 17-30/04/2027	269.000	EUR	109,58	294.772,89	1,16%	1,10%
SPANISH GOVT 1.6% 15-30/04/2025	90.000	EUR	108,40	97.558,20	0,38%	0,37%
SPANISH GOVT 1.85% 19-30/07/2035	89.000	EUR	115,05	102.394,50	0,40%	0,38%
SPANISH GOVT 1.95% 15-30/07/2030	175.000	EUR	115,02	201.278,00	0,79%	0,75%
SPANISH GOVT 1.95% 16-30/04/2026	141.000	EUR	111,53	157.260,12	0,62%	0,59%
SPANISH GOVT 2.15% 15-31/10/2025	420.000	EUR	111,88	469.908,60	1,85%	1,76%
SPANISH GOVT 2.7% 18-31/10/2048	96.000	EUR	135,14	129.737,28	0,51%	0,49%
SPANISH GOVT 2.75% 14-31/10/2024	7.000	EUR	112,75	7.892,43	0,03%	0,03%
SPANISH GOVT 3.45% 16-30/07/2066	40.000	EUR	164,51	65.803,69	0,26%	0,25%
SPANISH GOVT 4.4% 13-31/10/2023	280.000	EUR	115,74	324.058,00	1,28%	1,21%
SPANISH GOVT 4.65% 10-30/07/2025	120.000	EUR	124,24	149.090,40	0,59%	0,56%
SPANISH GOVT 5.15% 13-31/10/2044	86.000	EUR	185,37	159.417,34	0,63%	0,60%
Emis par un état ou une institution nationale				**23.655.201,22**	**93,19%**	**88,66%**
EUR				**24.631.550,96**	**97,03%**	**92,32%**
OBLIGATIONS				**24.631.550,96**	**97,03%**	**92,32%**
EURO-BOBL FUTURE 08/09/2020	5	EUR		2.300,00	0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 08/09/2020	1	EUR		-1.190,00	0,00%	0,00%
EURO-BUND FUTURE 08/09/2020	4	EUR		-5.400,00	-0,02%	-0,02%
FUTURES				**-4.290,00**	**-0,01%**	**-0,01%**
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				**-4.290,00**	**-0,01%**	**-0,01%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**25.383.154,56**	**100,00%**	**95,14%**
Compte géré futures		EUR		7.389,00		0,03%
Autres				**7.389,00**		**0,03%**
BP2S		EUR		1.243.770,64		4,66%
Avoirs bancaires à vue				**1.243.770,64**		**4,66%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**1.251.159,64**		**4,69%**

Dénomination	Quantité au 30.06.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**-51.864,56**		**-0,19%**
AUTRES				**98.225,01**		**0,36%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**26.680.674,65**		**100,00%**

4.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OBLIGATIONS	**97,03%**
EUR	97,03%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE	**2,98%**
EUR	2,98%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur instruments financiers dérivés - Contrats d'option	**0,00%**
EUR	0,00%
FUTURES	**-0,01%**
EUR	-0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	**100,00%**

4.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	19.644.712,44
Ventes	21.000.198,94
Total 1	**40.644.911,38**
Souscriptions	63.601,29
Remboursements	478.475,50
Total 2	**542.076,79**
Moyenne de référence de l'actif net total	26.602.437,71
Taux de rotation	**150,75%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO-BOBL FUTURE 08/09/2020	EUR	672.600,00	672.600,00	1.000	02.06.20
EURO-BUND FUTURE 08/09/2020	EUR	-700.680,00	-700.680,00	1.000	02.06.20
EURO-BUND FUTURE 08/09/2020	EUR	-175.330,00	-175.330,00	1.000	18.06.20

4.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	38	30	4.481	2.131	38.135	17.593	55.728	16.906,65	5.909,11	1.970.713,10	418.974,34	20.355.186,78	442,90	196,98
2019	30	44	2.807	1.141	35.358	16.496	51.854	14.262,43	9.357,21	1.290.977,85	234.187,96	20.029.646,53	469,69	207,46
01.01.20-30.06.20	5	294	796	471	34.567	16.319	50.886	2.116,69	61.484,60	379.207,72	99.267,78	19.964.254,22	478,05	210,76

Classe I

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2018	42	220	1.358	186.557,53	999.998,20	6.197.502,39	4.564,42
2019	-	-	1.358	0,00	0,00	6.589.834,44	4.853,37
01.01.20-30.06.20	-	-	1.358	0,00	0,00	6.716.420,43	4.946,60

4.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 11.12.92 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

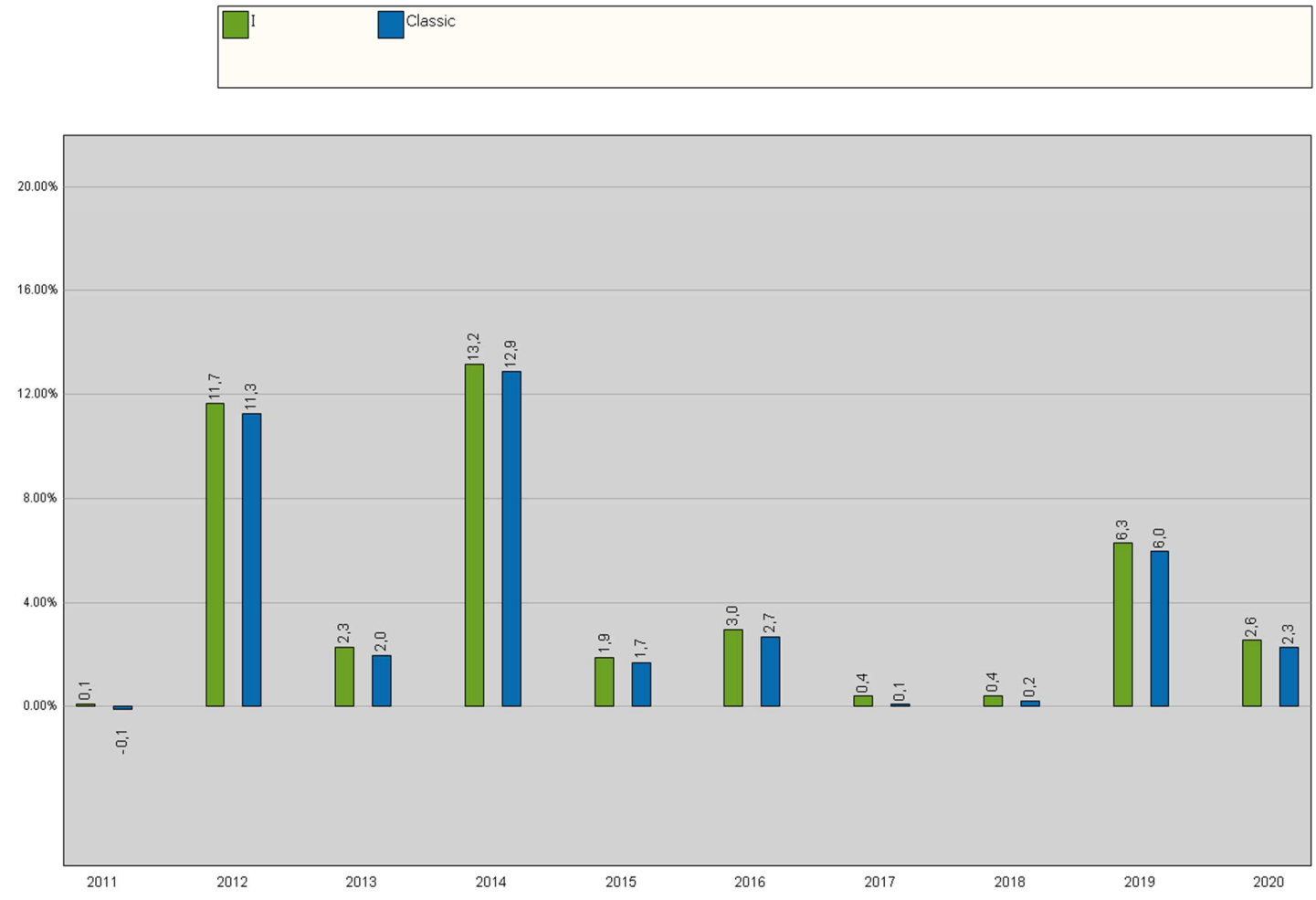

Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	11.12.92	EUR	2,3%	3,0%	2,8%	3,6%
I	30.03.07	EUR	2,6%	3,2%	3,1%	3,8%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = ([(1 + P\,t) (1 + P\,t+1) \ldots (1 + P\,t+n)] \wedge (1/n)) - 1$$

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots[1+(D_{tn} / VNI\ ext_n)]$$

avec

$D_t, D_{t2},\ldots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t \ldots VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la periode t

4.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	I	Classic
Cap.	0,41%	0,67%
Dis.	S/O	0,67%

4.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Intérêts non échus

La rubrique « Autres » de la composition des avoirs et chiffres-clés comprend 120.256,19 EUR de prorata d'intérêts non échus.

NOTE 2 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 3 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic	I
Rémunération due au dépositaire	2.673,33	660,79
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	36.933,50	9.910,50
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	2.278,49	330,30
Services et biens divers	0	0
Taxes	7.103,96	-323,06
Autres charges	5.745,18	2.312,42

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	556,99
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	7.715,07
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	477,41
Services et biens divers	0
Taxes	1.220,97
Autres charges	1.200,12

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL EQUITY D

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/06/1997 au prix de 50.000 BEF (1.239,47 EUR) par part.

5.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au moins 90% de ses actifs en tous types d'actions mondiales dont les revenus éventuels sont éligibles pour la déduction au titre de revenus définitivement taxés (RDT).

5.1.3. Politique de placement du compartiment

Le compartiment investit à concurrence de 90% minimum en actions mondiales dont les revenus éventuels sont éligibles pour la déduction au titre de revenus définitivement taxés.

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le MSCI AC World (EUR) NR. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

Les investissements du compartiment dans des « actions A chinoises » via Stock Connect (*) peuvent représenter jusqu'à 25% de ses actifs. Ce compartiment distribue annuellement au moins 90% des revenus qu'il a recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais.

(*) Le « Stock Connect » est un programme visant à établir un accès bilatéral entre les marchés boursiers de Chine continentale et de Hong Kong. Le Stock Connect est un programme de négociation et de compensation de titres conçu par Hong Kong Exchanges and Clearing Limited (« HKEx »), Shanghai Stock Exchange (« SSE »), Shenzhen Stock Exchange (« SZSE ») et China Securities Depository and Clearing Corporation Limited (« ChinaClear »). Par le biais de leurs courtiers à Hong Kong ainsi que de filiales créées par Stock Exchange of Hong Kong Limited (« SEHK »), les investisseurs hongkongais et étrangers (y compris les compartiments RQFII) peuvent négocier certaines actions éligibles prédéterminées cotées sur le SSE/SZSE en envoyant des ordres au SSE/SZSE. La liste des actions et bourses de valeurs de Chine continentale admises au Stock Connect pourra être sujette à modification en tant que de besoin. Les transactions effectuées via Stock Connect seront soumises à un quota quotidien (« Quota quotidien »). Les règles concernant les quotas de négociation sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

5.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, Londres EC2V 7BP, United Kingdom

5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

L'objectif du fonds est d'atteindre le rendement le plus élevé possible combiné à une large répartition des risques, en investissant au moins 90 % de ses actifs dans tous les types d'actions mondiales dont le revenu potentiel est éligible à une déduction RDT (revenus définitivement taxés). Le fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des actions émises par des sociétés du monde entier ayant une structure financière solide et/ou un potentiel de croissance des bénéfices. Il est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le MSCI AC World (NR).
Le fonds a fortement surperformé son indice de référence (MSCI AC World (NR)) au cours du premier semestre de 2020.
Cette forte surperformance s'explique par notre allocation sectorielle ainsi que par notre sélection d'actions.
Les secteurs des soins de santé, des services de communication et de la consommation discrétionnaire ont été les plus performants au cours de la période. Les secteurs des biens courants et de la finance ont enregistré les plus mauvaises performances.
Le portefeuille reste relativement concentré avec 30 actions.
Au cours du deuxième trimestre de cette année, nous avons introduit HOLOGIC INC, une société américaine opérant dans le secteur des soins de santé, dans notre portefeuille. Nous avons vendu SABRE CORP, une société technologique américaine.

5.1.6. Politique future

Nous pensons que le portefeuille est bien positionné pour faire face aux défis du marché au cours des six prochains mois. Le portefeuille est composé d'un petit groupe de sociétés de haute qualité au niveau mondial qui sont bien positionnées pour tirer profit de l'accélération de plusieurs tendances telles que : le cloud computing, l'émergence d'une classe moyenne sur les marchés émergents, le consommateur numérique, ainsi que l'évolution vers un mix énergétique différent.

5.1.7. Profil de risque et de rendement

6 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 7.

5.2. BILAN

		Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**274.579.229,43**	**122.631.229,52**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**261.943.927,77**	**118.163.489,89**
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.	Actions	261.943.927,77	118.163.489,89
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**24.664,64**	**448.462,99**
A.	Créances		
a.	Montants à recevoir	293.860,16	314.695,41
b.	Avoirs fiscaux	120.552,95	133.767,90
B.	Dettes		
a.	Montants à payer (-)	-389.748,23	
c.	Emprunts (-)	-0,24	-0,32
V.	**Dépôts et liquidités**	**12.901.525,86**	**4.163.896,73**
A.	Avoirs bancaires à vue	12.901.525,86	4.163.896,73
VI.	**Comptes de régularisation**	**-290.888,84**	**-144.620,09**
C.	Charges à imputer (-)	-290.888,84	-144.620,09
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**274.579.229,43**	**122.631.229,52**
A.	Capital	243.856.761,38	119.831.944,40
B.	Participations au résultat	-3.241.968,30	2.772.417,88
C.	Résultat reporté	28.047.607,00	-19.864.457,81
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	5.916.829,35	19.891.325,05

5.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.20 (en EUR)	Au 30.06.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**6.241.885,82**	**19.654.990,52**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	6.934.117,10	19.416.990,80
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-692.231,28	237.999,72
II. Produits et charges des placements	**932.403,41**	**795.367,08**
A. Dividendes	1.207.432,74	968.847,35
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire		0,10
b. Dépôts et liquidités		542,86
C. Intérêts d'emprunts (-)	-15.631,91	-6.401,14
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-259.397,42	-167.622,09
III. Autres produits	**33,08**	**0,06**
B. Autres	33,08	0,06
IV. Coûts d'exploitation (*)	**-1.257.492,96**	**-559.032,61**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-133.467,86	-43.656,88
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-39.612,72	
Classic		-8.256,52
I		-1.198,06
Privilege		-17.955,34
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-752.693,17	
Classic		-165.130,67
I		-13.311,76
Privilege		-179.553,78
b. Gestion administrative et comptable	-101.028,53	
Classic		-19.815,67
I		-1.331,18
Privilege		-17.955,36
J. Taxes	-146.352,94	
Classic		-17.462,06
I		-235,43
Privilege		-34.609,55
K. Autres charges (-)	-84.337,74	-38.560,35
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous-total II + III + IV	**-325.056,47**	**236.334,53**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**5.916.829,35**	**19.891.325,05**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**5.916.829,35**	**19.891.325,05**

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1. Composition des actifs au 30.06.20

Dénomination	Quantité au 30.06.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
ADOBE SYSTEMS INC	21.153	USD	6.529,65	8.198.470,76	3,13%	2,99%
ALPHABET INC-CL A	6.290	USD	39.705,40	7.941.534,52	3,03%	2,89%
AMAZON.COM INC	5.325	USD	88.282,24	13.079.923,86	4,99%	4,76%
BOOKING HOLDINGS INC	4.499	USD	15.923,40	6.378.433,55	2,44%	2,32%
BRUNSWICK CORP	111.275	USD	1.280,20	6.341.728,86	2,42%	2,31%
CENTENE CORP	148.045	USD	508,40	8.376.672,54	3,20%	3,05%
CISCO SYSTEMS INC	243.844	USD	1.352,56	10.125.881,81	3,87%	3,69%
COMCAST CORP-CLASS A	250.315	USD	2.143,90	8.687.422,63	3,32%	3,16%
COVETRUS INC	253.694	USD	286,24	4.040.943,47	1,54%	1,47%
FRONTDOOR INC	371.612	USD	2.704,13	14.667.283,95	5,61%	5,35%
HASBRO INC	144.986	USD	2.323,45	9.675.199,81	3,69%	3,52%
HOLOGIC INC	123.913	USD	285,00	6.288.599,92	2,40%	2,29%
MARSH & MCLENNAN COS	82.051	USD	4.509,54	7.843.846,23	2,99%	2,86%
PREMIER INC-CLASS A	214.502	USD	1.851,12	6.546.880,27	2,50%	2,38%
S&P GLOBAL INC	23.784	USD	9.225,44	6.977.119,99	2,66%	2,54%
TRIMBLE INC	210.182	USD	1.338,89	8.082.411,61	3,09%	2,94%
UNITEDHEALTH GROUP INC	46.992	USD	10.913,15	12.340.551,45	4,71%	4,49%
VISA INC-CLASS A SHARES	49.049	USD	3.477,06	8.435.912,68	3,22%	3,07%
ZEBRA TECHNOLOGIES CORP-CL A	35.432	USD	5.886,85	8.074.451,66	3,08%	2,94%
Etats-Unis				**162.103.269,57**	**61,89%**	**59,02%**
58.COM INC-ADR	111.849	USD	1.726,08	5.371.620,07	2,05%	1,96%
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	70.239	USD	7.549,50	13.489.340,06	5,15%	4,91%
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	1.180.500	HKD	3.022,50	10.509.968,45	4,01%	3,83%
TENCENT HOLDINGS LTD	258.400	HKD	16.453,80	14.800.572,09	5,66%	5,40%
Chine				**44.171.500,67**	**16,87%**	**16,10%**
ALSTOM	205.225	EUR	1.532,17	8.498.367,25	3,24%	3,10%
DANONE	184.256	EUR	861,84	11.342.799,36	4,33%	4,13%
France				**19.841.166,61**	**7,57%**	**7,23%**
AIA GROUP LTD	1.388.600	HKD	3.687,30	11.533.182,80	4,40%	4,20%
Hong-Kong				**11.533.182,80**	**4,40%**	**4,20%**
AON PLC-CLASS A	52.410	USD	8.089,20	8.987.371,22	3,43%	3,27%
Royaume-Uni				**8.987.371,22**	**3,43%**	**3,27%**
ASML HOLDING NV	25.178	EUR	7.518,70	8.230.688,20	3,14%	3,00%
Pays-Bas				**8.230.688,20**	**3,14%**	**3,00%**
FRESENIUS MEDICAL CARE AG &	92.749	EUR	2.212,70	7.076.748,70	2,70%	2,58%
Allemagne				**7.076.748,70**	**2,70%**	**2,58%**
ACTIONS				**261.943.927,77**	**100,00%**	**95,40%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**261.943.927,77**	**100,00%**	**95,40%**
BP2S		EUR		12.851.364,81		4,68%
BP2S		USD		36.609,54		0,01%
BP2S		CHF		7.370,99		0,00%
BP2S		GBP		5.534,36		0,00%
BP2S		SEK		646,16		0,00%
Avoirs bancaires à vue				**12.901.525,86**		**4,69%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**12.901.525,86**		**4,69%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**24.664,64**		**0,01%**
AUTRES				**-290.888,84**		**-0,10%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**274.579.229,43**		**100,00%**

5.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

ACTIONS	**100,00%**
Allemagne	2,70%
Chine	16,87%
Etats-Unis	61,89%
France	7,57%
Hong-Kong	4,40%
Pays-Bas	3,14%
Royaume-Uni	3,43%
TOTAL PORTEFEUILLE	**100,00%**

5.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	106.177.040,19
Ventes	69.648.742,03
Total 1	**175.825.782,25**
Souscriptions	84.397.521,73
Remboursements	26.060.951,86
Total 2	**110.458.473,59**
Moyenne de référence de l'actif net total	241.791.284,12
Taux de rotation	**27,03%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	**Evolution du nombre d'actions en circulation**			**Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)**		**Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)**	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2018	36.004	15.619	52.080	22.017.435,82	8.862.562,02	27.751.199,83	532,86
2019	50.407	10.994	91.493	30.107.240,66	6.404.827,54	57.898.993,48	632,83
01.01.20-30.06.20	41.088	28.012	104.569	23.718.527,23	15.238.949,83	63.685.364,60	609,03

Classe I

Période	**Evolution du nombre d'actions en circulation**			**Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)**		**Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)**	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
27.07.18-31.12.18	4.965	392	4.573	5.477.209,60	474.999,81	4.949.946,26	1.082,46
2019	36.814	4.841	36.546	52.794.194,09	6.786.035,31	52.075.087,63	1.424,91
01.01.20-30.06.20	-	-	36.546	0,00	0,00	49.954.077,26	1.366,87

Classe Privilege

Période	**Evolution du nombre d'actions en circulation**			**Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)**		**Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)**	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2018	53.326	2.025	55.480	68.156.851,53	2.622.552,66	65.689.160,46	1.184,01
2019	36.528	12.202	79.806	48.095.340,93	16.558.220,16	113.523.980,41	1.422,50
01.01.20-30.06.20	46.332	8.157	117.981	60.678.994,50	10.822.002,03	160.939.787,57	1.364,12

5.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.06.97 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

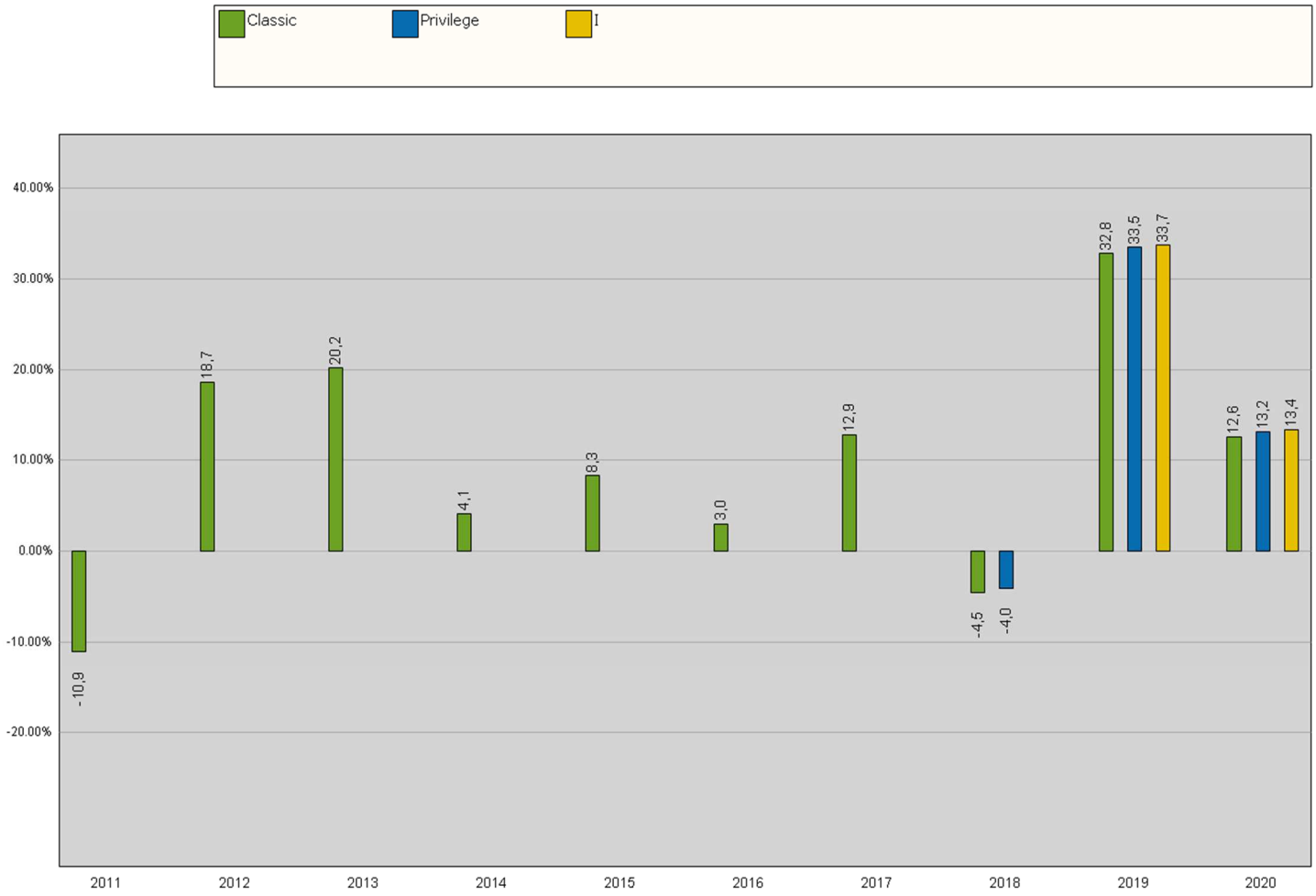

Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	30.06.97	EUR	12,6%	10,4%	7,7%	9,4%
I	31.07.18	EUR	13,4%			
Privilege	18.12.17	EUR	13,2%			

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = ([(1 + P\,t)(1 + P\,t+1) \ldots (1 + P\,t+n)] \wedge (1/n)) - 1$$

avec

$P(t; t+n)$	la performance de t à t+n
n	le nombre d'année (périodes)
$P\,t =$	$[\alpha \times (VNI\,t+1 / VNI\,t)] - 1$

avec

P t	la performance annuelle pour la première période
VNI t+1	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\,ex_t)]\,[1+(D_{t2} / VNI\,ex_{t2}] \ldots [1+(D_{tn} / VNI\,ext_n)]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \ldots D_{tn}$	les montants du dividende distribué durant l'année t
$VNI\,ex_t \ldots VNI\,ex_{tn}$	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes la periode t

5.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants			
	Privilege	I	Classic
Dis.	0,76%	0,67%	1,34%

5.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 2 - Coûts d'exploitation

Distribution

(en EUR)	Classic	I	Privilege
Rémunération due au dépositaire	10.204,29	7.772,16	21.636,27
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	300.565,33	120.758,91	331.368,93
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	40.983,57	15.227,14	44.817,82
Services et biens divers	0	0	0
Taxes	76.873,95	-2.727,84	72.206,83
Autres charges	21.039,80	16.906,30	46.391,64

BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change